

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

## et du Vignoble Neuchâtelois

Chèques postaux IV, 178

**ANNONCES** Prix de la ligne corps 7 ou son espace.

**Du Canton**, 20 c. Prix minimum d'une annonce 75 c. Avis mort. 25 c.; tardifs 50 c. Réclames 75 c., min. 3.75.

**Suisse**, 30 c., le samedi 35 c. Avis mortuaires 35 c., min. 5.— Réclames 1.— min. 5.—

**Etranger**, 40 c., le samedi 45 c. Avis mortuaires 45 c., min. 6.— Réclames 1.25, min. 6.25. Demander le tarif complet.

**ABONNEMENTS**

1 an 6 mois 3 mois 1 mois

Franco domicile 15.— 7.50 3.75 1.30

Etranger . . . 46.— 23.— 11.50 4.—

On s'abonne à toute époque.

Abonnements-Poste, 20 centimes en sus.

Changement d'adresse, 50 centimes.

Bureau: Temple-Neuf, N° 1

Téléphone 207

### ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN

pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

#### AVIS OFFICIELS



République et Canton de Neuchâtel

#### VENTE DE BOIS

Le Département de l'Agriculture fera vendre par voie d'enchères publiques, aux conditions habituelles, le jeudi 27 décembre, les produits suivants exploités dans la forêt cantonale de Dame Othenette:

22 1/2 tas de perches pour échafaudage et étais de mines.

100 stères de sapin.

3 lots de dépouille et 2 lots de troncs.

Le rendez-vous est fixé à 9 h. à la pépinière sur Cudret.

Areuse, le 15 décembre 1923.

L'Inspecteur des Forêts du Hime arrondissement.



VILLE DE NEUCHÂTEL

#### Ordures ménagères

Pour les quartiers normalement desservis le mardi, le service du mardi 25 décembre se fera le mercredi 26 et le service du mardi 1er janvier se fera le lundi 31 décembre.

Direction des Travaux publics.



VILLE DE NEUCHÂTEL

#### Forêt de Chaumont

Beaux fagots de coupe secs, hêtre et chêne, livrables par lots de 25, 50 et 100 à domicile ou en forêt. Prix 90 fr. le cent à domicile.

Stères chêne au prix de 22 fr. à 25 fr. à domicile.

S'adresser au bureau de l'Intendance des Forêts, Hôtel Municipal, ainsi que pour livraisons de perches, tuteurs, verges, poteaux et piquets chêne, à façonner au gré des amateurs.

Neuchâtel, 30 novembre 1923.

L'Intendant des forêts et domaines.



COMMUNE DE VALANGIN

#### Vente de lattes

Le samedi 29 décembre 1923, la Commune de Valangin vendra par voie d'enchères publiques, dans les Divisions 6 et 8 de ses forêts:

330 LATTES pour échafaudages et échelas, en 9 tas.

Rendez-vous des mises en 14 heures au bas de la Teinture.

Valangin, le 20 décembre 1923.

Conseil communal.



COMMUNE DE BEVAIX

#### VENTE DE BOIS

Le jeudi 27 courant, la Commune de Bevaix vendra par enchères publiques, dans sa forêt du Chanet:

76 plantes de bois pour échafaudages cub. 56 m<sup>3</sup> 80, ainsi que 502 billons setages et charpentes cubant 337 m<sup>3</sup> 76.

Ces derniers seront adjugés par lots de 40 à 50 pièces.

Rendez-vous des amateurs à 9 heures à l'entrée du Chemin du Chanet.

Bevaix, le 20 décembre 1923.

Conseil communal.

#### A VENDRE mandoline

napolitaine avec étui. Occasion pour fêtes. Seyon 7. 1er.

MIEL DU PAYS récolte de fleurs 4 fr. le kg. récolte de montagne 4 fr. 20 kg. par bidon de 5 à 10 kg. ou bidon de 2 1/2 kg., 20 c. de plus par kg., boîtes de 1 1/2 kg. pour cadeaux appréciés de chacun.

M. FAVRE, Cormondrèche.

#### Pour cadeaux tables à ouvrage

à noyer ciré et poli, prix très avantageux. Fabrication de meubles. A. THIEBAUD, rue de Corcelles, PESEUX.

#### BOUCHERIES - CHARCUTERIES

## BELL

### Bœuf, 1<sup>er</sup> choix

Poitrine	
Petits os blancs	
Bande mince	
Gras d'épaule	le 1/2 kg. 1.50
Jarret	
Côte plate mince	
Côte plate épaisse	
Bande épaisse	1.60
Première côte	
Sous l'épaule	
Collet	1.30
Epaule épaisse à rôtir . . .	1.75
Epaule à bouillir . . . . .	1.70
Cuissot, Cuvard . . . . .	2.—

### Bœuf 1<sup>er</sup> choix

Ménagères! Profitez!

*Palmina*  
graisse mélangée au beurre.  
la qualité sans rivale

#### Cadeaux utiles

- 1 paire de chaussures de dimanche
- 1 paire de souliers pour la soirée
- 1 paire de chaussures de sport
- 1 paire de souliers de travail
- 1 paire de caftans
- 1 paire de pantoufles
- 1 paire de socques
- 1 paire embouchoirs
- 1 paire de bandes molletières
- 1 paire de guêtres
- 1 bon pour un article de la

Grande Cordonnerie J. KURTH NEUCHÂTEL - Place de l'Hôtel de ville

Un accordéon de la Fabrique

## „Hercule“

R. PINGEON, Corcelles

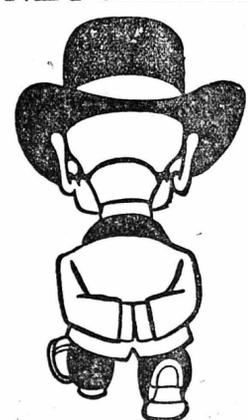
sera toujours un cadeau très apprécié

#### COMPAREZ NOS PRIX

10 touches, 4 basses, lames acier,	Fr. 18.—
24 touches, 8 basses, lames acier,	Fr. 32.— et 48.—
24 touches, 8 basses, coins ronds métal,	Fr. 54.—
23 touches, 8 basses, coins ronds métal,	Fr. 59.— 68.—
Accordéons chromatiques, 57 touches,	
80 basses,	Fr. 300.—

## H. BAILLOD S. A.

— NEUCHÂTEL —



ÉTRENNES UTILES

ÉTRENNES UTILES

Luges et Patins - Boîtes à découpage  
Armoires à outils - Brosses à tapis  
Moulin à café - Balances de ménage  
Découpeurs et moules à pâtisserie  
Réchauds „PRIMUS“

## Grand Bazar Parisien

G. BERNARD NEUCHÂTEL

ASSORTIMENT COMPLET ET RICHE EN

### Tapis de table

DE TOUS GENRES ET PRIX - FOURRES DE COUSSINS

### Carpets et Descentes de lit

Nouveaux dessins, à des prix extrêmement avantageux.

### Petits meubles

- tels que:
- SELLETTES - PIED DE CACHE-POT
  - GUERIDONS - ÉTAGÈRES - TABLES
  - GIGOGNE - TABLES A OUVRAGE - CASIERS A MUSIQUE - CHIFFONNIERS, etc.

### Spécialité de Travailleuses

Visitez les étalages à la Galerie et au premier étage du Bazar Parisien

#### Paute d'emploi

A vendre une petite Peugeot, deux places, modèle 23, en parfait état de marche, avec toutes les garanties. Prix fr. 2.500. Conditions de paiement favorables. On peut essayer la machine sur demande. Faire offres à D. Manfrini, Ecluse 15, Neuchâtel. P 3210 N

#### beau magasin de Tabacs et Cigares

situé au centre de la ville; affaire d'avenir. — Ecrire sous Z. A. 888 au bureau de la Feuille d'avis.

#### Pour Fr. 590.—

Un buffet de service moderne. Une table hollandaise. Six chaises modernes. Un divan moderne.

**Meubles neufs** tout bois dur

AMEUBLEMENTS GUILLOD ECLUSE 23 — Tél. 5.58

#### A enlever tout de suite

Conditions très avantageuses

huit tours revolver, cinq fileuses à peignes, trois tours d'outillage, une fraiseuse, deux perceuses, deux bâtis-meuleuses, une scie à métaux mécanique, deux balanciers, deux étaux, petit outillage au complet, un moteur électrique 6 HP Corlison, le tout en parfait état. Offres écrites sous D 27946 L Publicitas, Lausanne.

#### Vins fins

Neuchâtel blanc 1921 la bout.	1.70
1922	1.50
Beaujolais 1918	2.20
Mâcon 1918	2.10
Arbois 1919	2.—
Malaga vieux	2.20

A ses prix, verre et emballage compris, l'expédition des vins contre remboursement, franco toutes gares du canton, en caisses de 6, 12, 24, 50 bouteilles assorties.

Frédéric BLASER Vins en gros, Couvet

#### PAPETERIE CENTRALE

IMPRIMERIE Grand'Rue A. BESSON Neuchâtel

Grand choix dans tous les articles

#### Cartes postales et autres avec vœux. Cartes de visite, dep. fr. 2.50 le cent

Timbres pour collections — Albums

#### LUTHERIE D'ART

entièrement faite à la main LES VIOLONS ALTOS VIOLONCELLES

portant l'étiquette de MAURICE DESSOULAVY MAITRE LUTHIER, A NEUCHÂTEL

sont construits d'après les meilleurs principes de l'Ecole de Crémone

Bois et vernis supérieurs. Violons fr. 500.—, altos fr. 600.—, violoncelles fr. 1.000.—. Sur demande: reproduction exacte d'instruments d'anciens maîtres.

#### Epicerie Ch. PETITPIERRE

Cafés rôtis torréfiés journellement MÉLANGE SANTOS à fr. 1.30 la livre

En faire l'essai, ce sera l'adopter

#### Librairie-Papeterie T. SANDOZ-MOLLET

NEUCHÂTEL Rue du Seyon 2 (vis à vis de l'ancien magasin)

#### LIVRES D'ETRENNES

Albums de tous genres: Images, dessins, coloriages, découpages, photos amateurs. — Crayons et boîtes de couleurs, etc. — Porte-plumes réservoir WATERMAN, MONT-ROSE, etc.

SE RECOMMANDE, V<sup>o</sup> T. SANDOZ-MOLLET

Service d'escompte N. & J. 5%

#### Société Coopérative de Consommation de Neuchâtel et Environs

Nous rappelons à nos sociétaires et au public en général, que tous nos magasins sont bien approvisionnés dans toutes nos marchandises courantes.

Nous leur recommandons en outre les articles spéciaux que nous tenons à l'occasion des fêtes, soit:

Sujets pour arbres - Fondants crème, chocolat, liqueurs, sucre, au détail, en sachets, en boîtes jantaises

Biscômes ordinaires, aux amandes et aux noisettes

Sur demande: Biscômes avec inscriptions

Produits de notre boulangerie: Tresses, Tallaules, Biscuits, Tourtes

Bougies de Noël, Cigares bouts tournés, Oranges, Mandarines

Demander dans tous nos magasins la liste spéciale d'articles pour les fêtes

### RÉVOLVERS

CHOIX COMPLET

PISTOLETS & CARABINES

SYSTÈME "FLOBERT"

Carabines à air, cibles

Prix très avantageux

Chez MAURER, Château 4

#### Fêtes de Noël et de Nouvel-An

Demandez le grand succès du Comptoir de Lausanne 1923:

#### „L'INDISPENSABLE“

Nouveau fer électrique à bricelés

Brevet N° 97837 Fabrication suisse

Prix de vente imposé: Fr. 40.—

A sa place dans toutes les bonnes maisons.

Recommandé aux Hôtels, Pensions, Restaurants, Confiseries, Boulangeries, etc.

L'appareil s'adapte à n'importe quelle installation. Consommation électrique: 29 centimes l'heure.

Présente le maximum d'avantages: Economie, Propreté, Commodité; produit 4 bricelés à la minute.

Etablissements de Serrurerie et de Constructions S. A. JH 51803 e+ MORGES.

#### Tissus en tous genres WIRTHLIN & Cie

Place des Halles 6 Téléphone 5.83

#### Etrennes

Toiles de coton pour lingerie par petites pièces de 10 mètres

prix par pièce 9<sup>25</sup> 11<sup>50</sup> 12<sup>75</sup> 14<sup>00</sup> 14<sup>50</sup> 16<sup>00</sup> etc.

pur macco 17<sup>50</sup> 18<sup>00</sup> 21<sup>00</sup> 24<sup>50</sup> 26<sup>00</sup> 29<sup>00</sup>

Beau choix de dentelles et broderies

#### A l'Economie Populaire

Chavannes 2 vis à vis du Café du Peuple

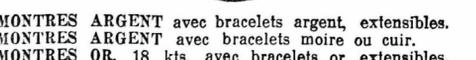
Grand assortiment de charcuterie tessinoise et italienne, jambon cru, spécialité de la maison

Vins et liqueurs fines - Fernet Branca ASTI OUVERT

Châtaignes sèches, 85 c. le kg. Spécialité de café fraîchement torréfié

SERVICE D'ESCOMPTE N. et J. 5% SUR TOUTES LES MARCHANDISES

Se recommande, A. BIANCHI-SCHENK



MONTRES ARGENT avec bracelets argent, extensibles. MONTRES ARGENT avec bracelets moire ou cuir. MONTRES OR, 18 kts, avec bracelets or, extensibles. MONTRES OR, 18 kts, avec bracelets moire. MONTRES formes variées, toutes grandeurs. MONTRES forme ronde, avec bracelets cuir Fr. 19.—

Chaque montre est garantie sur facture.

Magasin d'horlogerie, Avenue de la Gare, 3 près du Collège des Terreaux

D. ISOZ - Neuchâtel

ACHETEZ AU COURSE NOUVEAUTÉS S.A. Magasins renommés au loin pour ne vendre que de la marchandise de bonne qualité le meilleur marché possible

AVIS Pour les annonces avec offres sous initiales et chiffres, il est inutile de demander les adresses, l'administration n'étant pas autorisée à les indiquer; il faut répondre par écrit à ces annonces-là et adresser les lettres au bureau du journal en ajoutant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant.

LOGEMENTS A louer immédiatement ou époux à convenir à St-Blaise, appartement de deux belles chambres, cuisine et dépendances, eau, électricité. S'adresser à M. Jacot Guillard, à Saint-Blaise.

A louer à Saint-Blaise pour le 24 juin 1924, dans belle villa moderne: 1° appartement de six chambres, cuisine, chambre de bain, terrasses et dépendances, au 1er. 2° appartement de deux chambres, cuisine, balcon et dépendances. Ces deux pourraient être loués ensemble. Grand jardin d'agrément, vue superbe; à proximité du tram et des gares. S'adresser à M. Jacot Guillard, Saint-Blaise.

PESEUX A louer pour le 24 mars, à la Grand'Rue, un appartement de trois chambres, cuisine et toutes dépendances. S'adresser à Mlle Pauline Matthey, négociante, Grand'Rue 18.

A remettre tout de suite appartement au soleil, de deux chambres et dépendances, gaz, électricité. S'adresser à Georges Luthy, Moulins 15.

LOGEMENTS de un ou trois chambres, dépendances et jardins. S'adresser à J. Oesch, Favarge-Montuz.

A louer pour le 24 juin 1924, appartement de sept pièces et dépendances, eau chaude sur l'évier et dans la chambre de bains, Chauffage central, gaz, électricité. S'adresser Etude Wavre, notaires, Palais Rougemont.

Pour le 24 juin 1924, dans maison neuve, beaux appartements de trois, quatre et cinq chambres. Confort moderne. S'adresser à J. DECKER, Bel-Air-Mail 18.

CHAMBRES Belle chambre meublée, chauffable. Bâleau 1, 2me, à gauche. Chambre meublée pour ouvrier, chez Alimone, Hôpital 12.

Pour monsieur, chambre au midi, bonne pension. Fbg de l'Hôpital 66, 2me, à droite. Grande chambre meublée. Ecluse 12, 3me, à gauche. Bonnes chambres chauffées, avec ou sans pension. S'adresser, 12, Trois-Portes.

LOCAT. DIVERSES A louer, rue du Môle, rez-de-chaussée de trois pièces, caveaux et dépendances à l'usage de bureaux, ateliers, etc. Etude de Ph. et B. Dubied, notaires.

Demandes à louer Ménage de trois personnes, très tranquilles, cherche à louer pour le 24 mars éventuellement plus tôt, appartement de cinq à sept pièces avec tout confort. Petit jardin et si possible garage à proximité. Offres sous chiffres P 3133 N Publicités, Neuchâtel.

ON DEMANDE à louer pour dame instruite, deux chambres non meublées avec jouissance de la cuisine. Offres avec prix sous chiffres Z. C. 2889 à Rudolf Mosse, Zurich.

Employé de bureau cherche chambre indépendante. Ecrire Case postale 293.

OFFRES On cherche place pour JEUNE FILLE sérieuse, de 18 ans, dans famille distinguée pour aider au ménage et apprendre la langue française. S'adresser Famille Bärtschi, Brunnhofweg 4, Berne.

PLACES On demande jeune fille de toute confiance pour occuper des enfants et faire les chambres. S'adresser à Mme Dr Morel, à Prévargier.

EMPLOIS DIVERS Revendeurs actifs pour placer un article de première nécessité, sans concurrence.

SONT DEMANDÉS Clientèle privée. Gain 300-500 francs par mois. Echantillon à 8 fr. contre remboursement. S'adresser à E. GAMPER, GRANGES (Soleure).

FROMAGE On cherche encore quelques bons REVENDEURS sérieux pour le colportage de petits fromages. Bonne rétribution. Les envois se font contre remboursement. — Fromagerie Freigle, Jura bernois.

garçon robuste libéré de l'école, sachant taucher et traire. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande, bon traitement assuré. Ecrire à M. M. 895 au bureau de la Feuille d'avis.

Valet de chambre pouvant apprendre à conduire auto, demandé pour Nantes (France). Religion catholique, références de premier ordre exigées. Ecrire Olivier RE-NAULT, 1, Quai Jean Bart, Nantes.

Jeune commerçant suisse de bon caractère

CHERCHE PLACE tout de suite ou plus tard, éventuellement comme volontaire, pour se perfectionner dans la langue française. Préférences modestes. Offres sous chiffres JH 3634 Lz aux Annonces-Suisse S. A., Lucerne. JH 3634 Lz

On demande dans grande ferme du canton de Genève un jeune homme libéré des écoles, comme volontaire. Vis de famille. Entrée au plus vite. Adresser les offres à André Jaquet, Pency/Satigny (Genève).

On cherche pour jeune homme, 25 ans, intelligent, travailleur, place dans commerce de ter ou petite fabrique pour les travaux de bureau et autres petits travaux. Demande occasion de se perfectionner dans la langue française. Ecrire à C. R. 400 au bureau de la Feuille d'avis.

VENDEURS sont demandés pour le colportage de l'Almanach du Montagnard à Neuchâtel et environs. Forte provision. S'adresser Hôpital 17, 2me.

Demandes à acheter On demande à acheter 20,000 litres Vin blanc de Neuchâtel 1923

Paielement à Noël. Faire offres écrites sous chiffres P. V. 396 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à acheter un beau châle-tapis

Pressant. Faire offres écrites avec prix à M. 887 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune ménage solvable cherche à reprendre tout de suite ou époque à convenir un commerce de

laiterie-épicerie ou conciergerie. Offres écrites à R. S. 263 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE Pour chauffeurs manteau de fourrure bien conservé, beau col. S'adresser, 12, Trois-Portes.

A VENDRE appareil photographique avec étui 9x12; un accordéon 21 touches, 8 basses, une mandoline, le tout à l'état de neuf, prix avantageux. Demander l'adresse au No 399 au bureau de la Feuille d'avis.

Bottines réclame pour messieurs 18.50

MAGASIN DE CHAUSSURES PÉTREMAND MOULINS 15 - NEUCHÂTEL

Automobilistes! Munissez-vous de chaînes à neige aux GARAGES Ed. von ARX PESEUX et NEUCHÂTEL Téléphone 85

Grand choix à des prix sans concurrence

AVIS AUX VITICULTEURS! Un arrivage d'HUILE LOURDE POUR ÉCHALAS aura lieu en décembre. Prière de s'inscrire tout de suite auprès des sociétés d'agriculture ou aux soussignés, LANGEOL S. A. Boudry

VOILA LA LAMPE QU'IL VOUS FAUT: PHILIPS Argenta DERNIERE CREATION DETAIL SERVICES ELECTRIQUES ET ELECTRICIENS GROS S.A. AMPERE LAUSANNE

F. BECK, PESEUX vient de recevoir en vue des fêtes: Sellettes avec et sans marbre TABLES A OUVRAGE

Porta-poches. — Guêridons DESCENTES DE LIT Choix énorme dans tous les ARTICLES DE MENAGE

Reçu directement de la Bohême jolis verres à vin, gobelets coniques, cristal véritable, à 7 fr. 20 la dz. PROFITTEZ!

Fleurs du Midi Arrivages journaliers. Envois au dehors, au plus bas prix du jour. A. Beck fils, horticulteur, Serrières, Battloux 12, Tél. 11.70.

À LA TRICOTEUSE Rue du Seyon NEUCHÂTEL SOUS-VÊTEMENTS soignés en tous genres BLOUSES - JERSEY laine et soie dernières créations

CHAUSSURES G. BERNARD Rue du Bassin

MAGASIN toujours très bien assorti dans les meilleurs genres de Chaussures fines pour dames, messieurs fillettes et garçons

Se recommande, G. BERNARD

Jeune vache portante, ainsi que 400 kg. de belles carottes à vendre chez Henri Lavanchy, La Coudre.

Sapins de Noël et toute verdure: gui, houx avec bates. Pives et branches de sapin.

Tous les jours en face de la Banque Cantonale. On porte à domicile. Se recommande, Paul MULLER FILS, La Coudre

Confiserie GENTIL Rue de l'Hôpital 7

Paté froid

PIANOS A vendre d'occasion un piano cordes croisées et cadre fer, en parfait état; un deuxième, petit modèle 680 fr. S'adresser au magasin A. Lutz fils, Croix-du-Marché.

Jusqu'à fin décembre 10% de rabais sur tous les articles (caoutchoucs exceptés)

Grand choix de chaussures robustes pour la saison Belles occasions de se bien chauffer à bas prix

KOCH 26, Rue du Seyon, 26

CADEAUX UTILES Noël Nickel Sucrières Cafetières Samovars Théières. Crémiers. Passoires

Paniers à pain Plats et pelles à gâteau. Cullières. Fourchettes. Services argentés. Ecrans garnis. Balances de ménage. Fers à repasser. Porte-parapluies. Porte-poches. Brosses de toilette. Brosses ménagères. Paniers à ouvrages garnis ou non. Jardinières. Sellettes en fer, en bois. Voitures. Petits chars et chaises d'enfants

Aluminium Foote Email Ferblanterie Vannerie Boissellerie Luges. Courroies. Pieds pour arbres de Noël — Grand choix d'articles de ménage

A la Ménagère Place Pury 2 - NEUCHÂTEL

Evangelische Stadtmission Weihnachtsfeier Dienstag abend 8 Uhr, in der Kapelle Ecke rue de la Serre u. Av. J. J. Rousseau

Jedermann ist herzlich eingeladen Avis aux Suisses allant à l'industrie de vos compatriotes, descendez à l'Hôtel Bellevue, 39, rue de Turbigo. — Central, tout dernier confort, prix très modérés.

PARIS Feuille d'avis de Neuchâtel Vous éviterez les frais d'un remboursement en renouvelant maintenant par chèque postal votre abonnement pour 1924.

MM. les abonnés peuvent renouveler sans frais leur abonnement soit au bureau du journal, soit au bureau de poste de leur domicile, au moyen du bulletin de versement qui est remis gratuitement sur demande.

Chaque personne voudra bien indiquer très exactement et clairement sur ce bulletin (au verso du coupon de droite) ses noms, prénoms, profession et domicile, ainsi que la durée du réabonnement (un an, six ou trois mois).

Quand il s'agit d'un abonnement nouveau, on est instamment prié de l'indiquer au dos du coupon. Tout nouvel abonné pour l'année prochaine recevra le journal gratuitement dès maintenant à fin décembre courant.

ADMINISTRATION de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL. PRIX D'ABONNEMENT A LA Feuille d'avis de Neuchâtel 1 an 6 mois 3 mois 15.— 7.50 3.75

1 fr. 30 par mois

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine Fondée en 1857 Siège social: ZURICH Mutualité absolue La plus ancienne des sociétés suisses d'assurances sur la vie La plus gros chiffre de sommes assurées en cours en Suisse

APOLLO L'oeuvre magnifique d'Hector Malot SANS FAMILLE Demain jour de Noël, grande matinée dès 2 h. 1/2. Jeudi et samedi grands spectacles à Prix réduits autorisés par la Commission Scolaire

Veau-génisse Issu de parents primés, chez Albert Gaschen, Bevaix.

VOLAILLE Pour Noël et Nouvel-An, grand choix de poules, ponlets, oies, lapins. S'adresser à Gutnachard fils, Arenal.

Chocolats fins Bonbons fins Fondants en jolies boîtes illustrées grand choix prix très avantageux

ZIMMERMANN S. A. A VENDRE d'occasion divers objets mobiliers (commode, table ronde, régulateur, table de nuit, etc.), en parfait état. Demander l'adresse au No 384 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS DIVERS Fête de Noël à la Chapelle de la Maladière Mercredi 26 décembre, à 20 h. offre spécialement aux amis du quartier et aux parents et connaissances des malades de l'Hôpital Pourtales.

Quelques banes seront réservés à ces derniers. Location de Machines à écrire UNDERWOOD Réparations de machines de toutes marques MAURER, Château 4

Pension « LA SOLDANELLA » Le Prévaux - 1100 m. Séjour d'hiver idéal — accepte aussi jeunes filles et enfants. — Leçons, soins, surveillance.

On prendrait quelques PENSIONNAIRES pour la table. Demander l'adresse au No 378 au bureau de la Feuille d'avis.

ARMÉE DU SALUT, Ecluse 20 Mardi 25 décembre à 10 h.

Réunion de sanctification A 19 h. Fête de Noël pour enfants Entrée libre Invitation cordiale

La Feuille d'avis de Neuchâtel est en vente à: Pesieux: chez M. François, Grand'Rue. Corcelles: Magasin, M. Imhof. Colombier: Magasin Weber, Rue du Château. Travers: Bibliothèque de la gare. Vve A. Thévenaz. Fleurier: Magasin Ducconi, Rue de l'Industrie. Le Socle: Bibliothèque de la gare. La Chaux-de-Fonds: Bibliothèque de la gare. Kiosque, Place du Marché. Saint-Jimier: Kiosque Jurassien. Bienne: Bibliothèque de la gare. Kiosque, place Centrale. Berne: Bibliothèque de la gare. Kiosque, Bubenbergplatz. Yverdon: M. Valério, journaux. Genève: Kiosque Chantepoulet. Kiosque Bel-Air. Kiosque Molard.

On peut aussi acheter la Feuille d'avis de Neuchâtel aux porteurs et porteuces de toutes les localités. Prix: 10 c. le numéro.

AUTOMOBILISTES Pour la réparation et révision de vos machines, faites un essai, chez A. MARCHAND, mécanicien, à Boudry. Travail consciencieux, garanti, à prix très modérés. Téléphone 63

Institut d'Education Physique Rue de l'Orangerie 4 - Neuchâtel - Téléphone 11.90 L. Sullivan, professeur diplômé

Massage manuel et vibratoire. Culture physique. Gymnastique suédoise, médicale, éducative.

SOUHAITS DE NOUVEL-AN La Feuille d'avis de Neuchâtel publiera, comme les années précédentes, le 31 décembre, les avis de négociants et autres personnes qui désirent adresser à leurs clients ou à leurs amis et connaissances, des souhaits de bonne année.

Cette annonce peut être par exemple libellée comme suit: LA MAISON X... adresse à ses clients ses meilleurs vœux de nouvelle année

Une grande partie des pages étant déjà retenue, prière de s'inscrire sans retard au bureau du journal, rue du Temple-Neuf 1.

On demande pour les fêtes du Nouvel-An un bon pianiste et un accordéoniste sur chromatique. Adresser offres écrites sous A 365 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS MEDICAUX D' Guy de Montmolin ne reçoit pas aujourd'hui

Charles NICATI Médecin-Dentiste absent jusqu'au 2 janvier

D' KRETZSCHMAR Médecin-oculiste Promenade-Notre 3, Neuchâtel Téléphone 14.18 s'absentera du 26 décembre au 8 janvier 1924

Remerciements Profondément touchés des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de la maladie et du départ de son cher frère, la famille de Monsieur Charles VORS, remercie sincèrement toutes les personnes qui l'ont entouré de leur affection pendant ces jours douloureux.

Colombier, le 20 déc. 1923

Les enfants et petits-enfants de Monsieur Edouard CHABLE - VERDAN, présentent l'expression de leur profonde reconnaissance aux personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion de leur grand deuil.

Neuchâtel, le 24 déc. 1923

# Le divorcé de Noël

Ding! ding! ding! chantait toute joyeuse la petite cloche, de sa voix argentine, envoyant à toutes volées son carillon qui planait sur la ville mise en liesse par la veillée de Noël.

Boum! boum! répondait le gros bourdon en s'agitant doucement dans le clocher.

C'était le premier appel à la messe de minuit; ce soir-là, les maisons, d'ordinaire closes, avaient pris un air de fête; des lumières pointaient au travers des persiennes; des flocons de fumée empanachaient les toitures, et une gaieté saine éclatait par instant en rires francs, emplissant les maisons de gaieté.

La grand'rue bien allumée avec ses trottoirs bordés de boutiques toutes resplendissantes de lumière, s'empressait.

On se poussait, des bandes de jeunes passaient en chantant, des amis, des mamans flanquées de leurs amis s'étaient donnés rendez-vous avant d'entrer à l'église, dont on apercevait là-bas, tout au bout, la flèche hardie se découplant toute noire dans la nuit claire.

Il gelait, un vent sec fouettait les figures mignonnes des dames et givrait les moustaches en crocs des messieurs. On se pressait, les fines bottines trottaient avec de suggestifs clic clac, couverts par le lourd floe des gros sabots.

Au milieu de tout ce monde heureux qui marchait vite pour rentrer plus tôt dans la chambre douillette, où le bois pétillait dans la cheminée avec un crépitement joyeux, et où près d'un bon feu on entame la dinde ou la poularde, la boutique de Bordeaux ou le pétillant Cluquet, un homme se promenait sombre, suivant machinalement la foule qui l'emportait en avant.

Pour la dixième fois, il repassait devant un grand bazar où les polichinelles charmées faisaient de la bosse à la maman Fouettard armée du traditionnel balai.

Il semblait indécis, regardant du côté des poupées jusqu'aux chevaux à mécanique, puis il soupirait, et d'un revers de main essuyait les larmes qui s'écrasaient sous ses paupières.

Pressés, les gens continuaient à envahir les boutiques; les plus pauvres achetaient du boudin, de la saucisse, un gros poupon de carton, des bonbons de plâtre; lui songeait, relisant pour la vingtième fois peut-être depuis le matin, cette lettre laconique de son avoué:

> Monsieur,

> J'ai le regret de vous annoncer que Mme Germain vient d'obtenir gain de cause. Le divorce a été prononcé en sa faveur. Elle a la garde de son fils Jean-Marie, mais vous êtes autorisé à le voir tous les mois.

De vagues condoléances suivaient, froides et banales.

Ainsi c'était fini, cette femme qui l'avait tant aimé, qui, cinq années plus tôt, l'épousait par amour malgré les siens, l'abandonnant là tout seul. Ah! c'était dur! Il repassait dans sa tête, tout en regardant stupéfiement les étalages, les premiers moments de leur union. Etaient-ils heureux! Jeunes, riches, beaux, amoureux, tout, quoi! Et c'était lui, lui seul qui avait amené peu à peu ce malheur irréparable.

Ah! il les maudissait, ces heures cruelles de la solitude. Et combien il avait regretté et compris les souffrances de sa jeune femme délaissée par lui après un an de mariage. Il était fou, toqué; il avait cherché loin de son foyer le bonheur qui venait à lui, et comme cet hôte est souvent pressé, il était parti sans s'asseoir. Triple sot, qui ne l'avait pas arrêté par le pan de son habit. Il n'avait plus rien, son cœur se ratait au fond de lui-même; mais il criait grâce, souffrant de son abandon. Ah! la bonne vie qu'il se referait si les jours pouvaient se revivre! comme il la choiserait, l'adorerait, la délaissée, la mère de son fils.

Hypnotisé, il revoyait sa maison, il y était par cette nuit froide de Noël, là, tout près de l'âtre rougeoyant, enveloppé dans sa longue robe de chambre, dans son grand fauteuil à oreillettes; il attendait somnolent la rentrée de la messe; sa femme arrivant toute rose, tremblant de froid, chargée de bibelots qu'ensemble ils arrangeaient dans les minuscules souliers de Jean-Marie.

Ah! les bonnes soirées!

Tout en marchant, il arrive près d'un vieux magasin où chaque année, il venait choisir, parmi les pantons, les soldats, les chemins de fer à rails, le jouet qui amènerait un sourire sur les lèvres du tout petit. Tout à coup, machinalement, il entre, et comme autrefois, comme l'an passé, garnit ses poches: un bilboquet doré, un polichinelle à la bouche largement fendue par le rire, un guignol et le reste forment autant de paquets dont il se charge.

Mais alors, ce sera donc comme autrefois.

Eh bien, oui! Pourquoi non? Il n'a pas encore oublié les habitudes de la maison.

Ding! ding! ding!... boum! boum! c'est l'heure où sa femme va se rendre à la messe de minuit. Là-haut, dans sa chambre gaie ment tendue de trefonds à fleurs bleues, le mignon lit de l'enfant se dresse. Une veilleuse brûle, le bébé dort, il rêve... à lui peut-être. A côté, dans

le cabinet, la vieille Française repose sans doute, mais elle a le sommeil lourd, et le bambin pourrait s'agiter longtemps sur sa couchette avant qu'elle ne l'entende.

Pauvre cher bébé, le voir dormir un instant seulement, garnir encore ses souliers d'enfant, déposer sur son front un baiser léger, tel le vol de l'hirondelle, et s'enfuir vite vite comme un voleur! Ah! quelle joie!... encore!...

Au fait, c'est tentant; il a une clef de chez lui restée par hasard dans ses vêtements, et si la serrure n'a pas été changée, il pourrait...!

Ah! douce perspective; il part, il court, les bras pleins de paquets, les poches débordantes et le cœur léger.

Il arrive doucement, essaie la clef, crac, crac, elle tourne, la porte grince, s'ouvre; il est là, dans le grand vestibule orné de plantes vertes, tout au fond duquel il aperçoit l'escalier montant à l'étage supérieur où se trouve les chambres, celle de sa femme, la sienne, et le joli nid de Jean-Marie.

Emu, il pleure, tremble et craint d'avancer. Mais tout à coup, il songe que depuis plusieurs mois il n'a pas embrassé son fils, et le besoin le prend de manger de baisers le cher petit. Soigneusement, il referme la porte, et à tâtons monte à pas étouffés. Là, il franchit la dernière marche, il est sur le palier; malgré l'obscurité, il se reconnaît bien, et voici tout en face de lui la chambre du bébé.

Hé! hé! l'entre; une bonne chaleur lui caresse le visage, on est bien ici. Une lumière tamisée par un globe rose noie la pièce d'un demi-jour très doux.

Tout est frais et gracieux, rien n'a été changé dans le mobilier de l'enfant, choisi par elle aux jours où ils étaient encore heureux. C'est le même lit blanc et bleu, les fauteuils mignons, et la table de toilette pimpante sous ses draperies de mousseline blanche. Un tout petit soufflet régulier se fait entendre, le père approche, tout près, et il admire immobile ce bébé chéri qu'il a trop oublié.

Comme il dort! Tout à coup il sourit, sa bouche s'entr'ouvre, il parle bas comme s'il causait avec les anges. < Il passe, il passe, le petit Noël >, murmurent ses lèvres roses.

Tiens, c'est vrai, le père se souvient; il avait oublié tous ses cadeaux, dans son émotion profonde.

Il va droit à la cheminée, où, lentement se consomment deux tisons à demi éteints.

Sur le tapis moelleux où Jean-Marie s'est si souvent roulé, tout nu, devant la flamme qui rougissait sa peau fine, deux petits souliers sont rangés côte à côte. Ils sont vides encore; la maman n'est pas rentrée de la messe de minuit.

Le papa s'agenouille pour mieux réussir, et le voilà fort occupé à étaler avec goût tous les bibelots dont ses poches sont pleines.

Enfin, c'est fini; il va se relever pour con-

tempier son œuvre, il est presque joyeux, il se sent apaisé.

Mais voilà que dans le petit lit, Jean-Marie s'agite, il se soulève à demi, frotte ses yeux, étire ses bras potelés et passant au travers de ses rideaux sa tête bouclée, il demande, anxieux:

— Est-ce toi, petit Jésus, voyons, réponds-moi?

Et, prompt, il saute à terre.

Ah! papa! mon cher petit papa!

C'est Jésus, dis, n'est-ce pas, qui t'a apporté là; je lui demandais tant, le matin et le soir. Ce ne sera pas si triste ici à présent, maman ne pleurera plus. Si tu voyais ses yeux, ils sont tout rouges depuis que tu n'es plus là.

Le père sanglotait en couvrant de baisers le cher enfant.

— Allons, mon chéri, dit-il enfin avec un gros soupir, il faut maintenant que je m'en aille, je vais te recoucher.

— T'en aller! où donc? moi je ne veux pas. Le petit Noël ne me reprend jamais les jouets qu'il me donne.

— Ta maman ne serait pas contente si elle me voyait là; elle se fâcherait peut-être.

— Pourquoi? elle ne t'aime donc plus?

Le père étouffa un sanglot convulsif.

— Je le crois.

— Oh! alors, c'est que tu lui auras fait de la peine, car elle est très bonne, maman.

Ils se turent un instant tous les deux. L'enfant, sans regarder ses jouets, demeurait immobile et songeur, ses yeux semblaient vouloir lire dans la vie; un raisonnement d'homme se formait dans ce cerveau de bébé. Au bout d'un instant, très grave, il reprit:

— Je devine, c'est que tu es parti, bien longtemps, sans demander la permission, dis, petit père.

— Oui, c'est cela.

— C'est mal, il faut demander pardon, maman t'aimera encore.

— Elle ne voudra pas.

— Oh! si, je le lui demanderai avec toi, car je t'aime bien, moi. Tiens, mets-toi à genoux là, comme cela, avec moi, et dis: J'ai bien chagrin de t'avoir fait de la peine, mais je ne recommencerai plus, plus jamais, je resterai toujours ici, bien sage, pour que tu sois heureuse et que tu ne pleures plus.

Le père cacha sa tête dans ses mains, et tout secoué de gros sanglots, il murmura tout seul:

— Refaire sa vie, reprendre sa place à ce foyer béni, cela serait le bonheur retrouvé, mais elle ne voudra pas, non, c'est fini.

— Peut-être! fit une douce voix.

L'enfant se retourna brusquement.

— Ah! maman, s'écria-t-il, dis que tu veux bien lui pardonner.

— Oui, répondit gravement la mère, si le promet d'être bien sage.

M.-L. NERON.

# Un nouveau sport d'hiver



LA «NEVADA»

Qu'est-ce au juste que la Nevada, dont on entend beaucoup parler depuis tantôt une année? Telle est la question que se posent de nombreux sportsmen, impatientes de faire connaissance avec ce nouveau sport d'hiver, pratiqué actuellement dans une station de l'Oberland bernois.

La piste, longue de 1200 mètres, est tout d'abord composée de deux embranchements qui, après un certain nombre de zigzags opposés, se croisent et s'entrecroisent grâce à un système fort ingénieux de ponts et de tunnels. Ces deux pistes se réunissent après une série de sauts et de virages assez durs; c'est là que la vitesse devient vertigineuse pour permettre de passer la boucle dénommée, un peu témérairement il est vrai, «boucle de la mort». Le trajet s'achève désormais sur une piste en spirale semée de quelques obstacles.

La pratique de ce sport exige un certain sang-froid, un coup d'œil américain et beaucoup de souplesse, car il s'agit d'arriver bon premier, chaque course comprenant deux départs simultanés. L'engin nécessaire est une luge très robuste, basse et large, à laquelle aucune direction et aucun freinage de doivent être donnés.

# Même au Groenland le cancer sévit

Le dernier Bulletin de la ligue franco-américaine contre le cancer publie des extraits d'un rapport de M. Fibiger (de Copenhague), qui montrent que même dans les pays de l'extrême Nord, on retrouve le cancer, dont le froid ne semble entraver ni l'apparition ni l'évolution.

Les vastes recherches poursuivies pendant les dix dernières années pour déterminer la distribution ethnologique du cancer, ont démontré, dit ce rapport, que le cancer est une maladie qui, contrairement aux suppositions antérieures, est répandue non seulement dans les pays civilisés, mais tout aussi bien parmi les peuples primitifs de toute la terre.

Malgré les immenses difficultés que présentait une enquête dans un pays dont le climat est aussi rude, la population aussi disséminée, et où les communications se font en traîneaux à chiens, le gouvernement du Groenland décida de faire des recherches qui furent commencées en juin 1911. Les renseignements donnés portent sur la période allant de cette date à fin 1916. Un questionnaire fut envoyé à chaque médecin avec des instructions et les instruments nécessaires pour faire des biopsies et conserver les pièces enlevées. Un avis au public dans les journaux, des affiches et des circulaires indiquaient le but de l'enquête. Les seize médecins alors en exercice dans tous les districts ont répondu. Des rapports du docteur Harrison Hunt, d'une expédition américaine dans les districts du Cap York, ont fourni une contribution supplémentaire à l'enquête.

Le professeur Fibiger, chargé de collationner les renseignements, donne le résumé de ceux qui ont été recueillis dans chaque district. Il a été relevé neuf cas de cancers chez les femmes et quatre chez les hommes. Il en a été signalé un à Cap York, la partie la plus septentrionale du globe qui soit habitée.

Le rapporteur, relevant toute une série d'éléments tels que la longévité comparative des différentes populations, le peu d'années sur lesquelles porte la statistique, la difficulté de diagnostiquer les cancers internes, l'absence de communications, etc., conclut que «le cancer n'est pas une maladie rare au Groenland, mais au contraire une maladie fréquente, que même en fonction de la durée de la vie de la population il est une maladie si répandue dans ce pays que sa fréquence ne semble pas différer sensiblement de celle observée dans les pays riches en cancer». Cependant la valeur définitive de cette opinion exigera, il va sans dire, des recherches renouvelées et approfondies.

# Les gâtés de la métapsychique

Il existe un certain malentendu entre la Sorbonne et la métapsychique. On n'a peut-être pas oublié que l'ectoplasme est resté en carafe et n'a pas fait ses frais, devant une commission que présidait le professeur Georges Dumas. Le fameux médium Guzik — il était fameux, mais personne ne le savait parmi les profanes — vient de subir devant les professeurs Langevin, Etienne Rabaud, Laugier, Marcelin et J. Meyer, une soutenance de thèse, à la suite de laquelle il a été recaté à l'unanimité.

Ne dites pas que la Sorbonne ne veut rien savoir. Elle ne demande qu'à s'instruire et n'a pas le moindre parti pris. Mais on n'est pas mauvais public parce qu'on siffle une mauvaise pièce, ni ennemi des nouveautés parce qu'on exige des preuves, ni sceptique ou routinier parce qu'on sait faire tomber les masques.

Donc, les expériences du médium polonais Guzik ont eu lieu dans le laboratoire de biologie expérimentale, en Sorbonne. C'était M. Paul Heuzé, dont on connaît les judicieuses et spirituelles enquêtes, qui avait décidé le médium à évangéliser les savants, en reproduisant devant eux les meilleurs miracles de son répertoire. Le rapport vient de paraître dans «l'Opinion».

Les séances se donnaient dans l'obscurité, ce qui n'a pas empêché la Sorbonne de faire finalement la lumière. M. Guzik était assis devant une table d'un mètre vingt-cinq de long sur soixante centimètres de large, dont il occupait un des petits côtés. Les professeurs prenaient place auprès de lui; on faisait la chaîne en accrochant les petits doigts et en posant les mains sur le bord de la table; les deux voisins de l'expérimentateur s'efforçaient en outre de contrôler ses jambes par le contact des pieds et des genoux; genre de contrôle hardi qui eût été plus agréable avec une jolie voisine et qui manquait d'attraits en l'espèce; mais la science a de pénibles devoirs. Le manager, M. de Jerski, échangeait quelques paroles avec son poutain, en polonais; de temps en temps, il priait les assistants de parler à mi-voix de choses et autres, ou au contraire il réclamait le silence: les médiums ont les nerfs capricieux. Moyennant toutes ces précautions, <M. Langevin, contrôleur de droite,

est touché deux fois à la région coccygienne, puis à l'épaule; puis il reçoit un coup violent sur la pommette gauche... Une chaise est déplacée d'un mètre soixante environ... La chaise de M. Rabaud est poussée contre la table... Un autre jour, celle de M. Marcelin est poussée et pivote autour de son pied antérieur gauche (il s'agit du pied de la table, non de celui de M. Marcelin). <Le panier à papier est lancé en l'air, tombe sur le nez de M. Langevin, puis sur la table...> Décidément, les mystérieux auxquels ce médium commande en voulaient à M. Langevin.

Ces privautés qu'ils prenaient avec le nez ou le coccyx de l'éminent physicien n'ont pourtant convaincu ni celui-ci, ni ses collègues, pas même ceux dont la chaise menaçait de les déposer par terre. Après le départ du médium et de son manager, M. Marcelin, qui ne communique pas avec l'au-delà, a reproduit exactement ces exercices, et a montré que tout le pouvoir surnaturel de Guzik résidait dans une grande habileté à jouer des coudes et à dégager subrepticement une de ses jambes pour actionner les meubles environnants. Puis l'installation d'un contrôle automatique a complètement coupé le fluide et réduit Guzik à l'impuissance. C'était clair. Et la Sorbonne n'avait plus qu'à rédiger son procès-verbal, constatant la rareté du mystère et la nouvelle mystification de la métapsychique.

Combien de médiums ont été déjà convaincus de fumisterie! Cela n'en dégoûte pas les croyants, ainsi que l'observe avec un charme ironie M. Gabriel de La Rochefoucauld, dans son roman le «Professeur Néant». En vain, le professeur Dickson a-t-il offert de reproduire tous les prodiges des nouveaux thaumaturges par des tours de prestidigitation avoués. On a traité comme le diable cet esprit qui nie. La métapsychique n'est pas une science, c'est une religion. Et Barrès lui-même a raconté dans les notes de son «Enquête aux pays du Levant» que dans ces régions la fraude pieuse et le faux miracle sont couramment admis: il faut bien émouvoir les imaginations et persuader les foules qui veulent des signes.

(«Le Temps».) P. S.

# EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

— 11 déc. Clôture de faillite de Georges Thiébaud, fabrique de chapeaux de paille, à Boudry.

— 10 déc. Sursis concordataire accordé à la Droguerie Générale S. A., à La Chaux-de-Fonds. Commissaire aux sursis: Albert Rais, avocat, à La Chaux-de-Fonds. Délai pour les productions: 12 janvier 1924 inclusivement. Assemblée des créanciers: lundi 28 janvier 1924, à 14 h., à l'Hôtel judiciaire de La Chaux-de-Fonds. Délai pour prendre connaissance des pièces: dès le 18 janvier 1924.

# FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

# Le cœur et la tête

PAR ÉVELINE LE MAIRE

Quand je fis mon entrée, M. de Fondanèse, un grand, sec, avec une barbe en pointe, — debout près du piano, tenait un journal déplié sur lequel il donnait de petits coups avec le bout de son lorgnon, tout en pérorant d'un air très important. Assises sur un canapé, Cornélie et Madame, tout souriantes, l'écoutaient avec un respect religieux, tandis que Mademoiselle parcourait une revue près de la fenêtre.

Mon arrivée ne produisit aucune sensation; le monsieur n'interrompit point sa conférence, et Cornélie me fit de loin un petit signe pour m'inviter à rester près de la porte jusqu'à un moment plus opportun. J'eus donc tout le loisir d'examiner Marie-Luce.

Il n'y a pas à dire le contraire, elle est très folle, grande, blonde, vaporeuse; elle ressemblerait à un ange, si son regard bleu n'était pas si froid et si, lorsqu'elle sourit, ses petites dents blanches n'avaient pas l'air toutes prêtes à mordre. Elle portait une robe ravissante, en voile bis, sous une courte tunique de même nuance, brodée de bouquets bleus. Je n'ai jamais vu de toilette allant si bien que celle-là. Aussi l'orgueil qui me causait ma belle robe blanche tomba-t-il comme par enchantement. J'eus cependant la douce consolation d'apprendre que mes frais de toilette n'étaient pas tout à fait perdus, car Maxime me trouvait à son

goût et me le dit pendant que le monsieur continuait à pérorer.

Enfin, son élocution étant épuisée, M. de Fondanèse se tut. Je pus alors être présentée à l'illustre famille. Marie-Luce me parla avec une condescendance qui ne me plut guère, mais pour faire plaisir à Maxime, je fis l'air de quelqu'un qui est enchanté. Puis, je m'assis sur une petite chaise dans un coin, et bien oubliée de tout le monde, je me dis à plusieurs reprises:

— Les Fondanèse! ce sont les Fondanèse que je contemple en ce moment. Je connais les Fondanèse, je vois les Fondanèse! et la terre ne croule pas.

Mon extase fut interrompue par l'entrée du dernier membre de cette famille, Tancredé, qui, à lui seul, vaut tout le paquet.

Mince, élégant, charmant, moins grand qu'Olivier et que Maxime et de traits moins énergiques, il a une grâce qui me ravit. Ses yeux sont gais, ses cheveux sont clairs et, au-dessus de sa bouche, il y a une jolie petite moustache dorée. Et puis, il est si aimable! Au lieu de me tenir à distance comme sa sœur, il s'est installé près de moi, et nous avons fait la conversation jusqu'au déjeuner. A table, nous étions voisins, et quand je me sentais trop écrasée par l'honneur de manger le même pain et le même pâté que les Fondanèse, je me tournais vers lui, et ses yeux rieurs me rendaient aussitôt ma sérénité. Après le café, nous étions déjà une paire d'amis.

Dans l'après-midi, il me proposa de jouer au tennis, ou plutôt de m'apprendre à y jouer, puisque, de ma vie, je n'avais tenu une raquette. Cette perspective m'enthousiasma. Marie-Luce et Maxime, préférant sans doute une bonne conversation en tête à tête, ne nous accompagnèrent pas.

Et pendant toute une heure, ce cher Tancredé

de m'apprit à lancer et à recevoir une balle. Nous étions sur la grande pelouse plate qui domine la vallée; l'air sentait bon la rose et le chèvrefeuille; le ciel était bleu comme une turquoise gigantesque. De temps en temps, pour nous reposer, nous nous asseyions sur l'herbe et nous causions. Nous découvrîmes que nous aimions les mêmes fleurs et les mêmes bêtes, et que tous deux, nous avions horreur de la chronologie d'histoire de France. Puis, il me parla de la vie parisienne, et me raconta les bons tours que lui et ses camarades ont joués à un de leurs maîtres d'études, à Stanislas, et son récit fut quelquefois si drôle que j'eus une crise de rire pendant laquelle je pleurai à chaudes larmes.

Ce fut un de ces moments joyeux que Maxime et Marie-Luce choisirent pour venir nous rejoindre.

J'étais rouge, décoiffée, ma belle robe blanche était toute chiffonnée par le jeu! La vue de Marie-Luce si correcte et si noble me plongea, par la comparaison que je fis, dans une confusion inexprimable. Pour m'achever, Maxime me foudroya d'un regard si sévère que je sentis un petit frisson courir tout le long de mon épine dorsale.

— Qu'est-ce que j'ai encore fait? demandai-je impétueusement.

Je me sentais innocente, et je n'admettais pas que cet éternel censeur vint me gêner ma joie.

— Mlle Janine a de merveilleuses dispositions pour le tennis, déclara Tancredé sans remarquer ma question. Dans deux ou trois jours, nous pourrions faire de sérieuses parties, ce sera charmant. Seulement, Mademoiselle, il vous faudra revenir demain pour continuer à vous exercer comme aujourd'hui.

— Je ne demande pas mieux, si l'on m'invite, répliquai-je en regardant Maxime du coin de l'œil.

Il daigna répondre en souriant que j'étais invitée une fois pour toutes à Chassebois, et que mes visites y seraient toujours accueillies avec plaisir. Sur quoi, je promis de revenir le lendemain.

Avant mon départ, Marie-Luce a daigné s'occuper de moi, sans doute à cause de Maxime qui me témoigne de l'intérêt. Lui, il est heureux en dedans, car, malgré toutes ses grâces et son amabilité, il m'a paru un fiancé bien froid!

Moi, je suis très heureuse ce soir. Pourquoi? La toute petite moustache dorée de Tancredé aurait-elle fait impression sur mon cœur? Il est charmant, et s'il n'était pas un Fondanèse, c'est-à-dire une divinité, mon pauvre cœur pourrait bien se prendre encore une fois.

7 juin.

Excellente journée!

De très bonne heure, après le déjeuner, j'étais en train de mettre ma robe blanche, fraîchement repassée, pour aller à Chassebois, quand Rosalie, très agitée, se précipita dans ma chambre.

— Mademoiselle Ninette, voilà deux beaux messieurs en automobile! Ah! si vous voyiez leur voiture, comme c'est grand, et luisant!

Une auto, c'est un événement ici; deux messieurs, c'en est un autre...

— Rosalie, qu'est-ce que vous chiez là?

— La vérité, Mademoiselle Ninette.

— Alors, qui sont ces messieurs?

— Je ne les ai jamais vus. Il y en a un vieux et un jeune, comme qui dirait le père et le fils. Mademoiselle les a fait entrer dans le grand salon.

— Un vieux et un jeune, répétais-je saisie d'une inspiration soudaine. Le jeune est-il petit, mince, avec un grand nez?

— Oui, Mademoiselle.

Comprenant qu'il s'agissait des Mireval, j'ai

taché en hâte mes dernières agrafes, et me précipitai vers la pièce maîtresse qui ne s'ouvre que dans les grandissimes circonstances.

Je commence à croire que je ne suis pas tout à fait indifférente à Gérard, car c'était grande marée d'équinoxe sur son front, quand il se leva pour me saluer, et cette preuve d'intérêt me fut agréable. Alors, comme j'étais contente qu'il me vit dans ma robe neuve, je fis de mon mieux pour être aimable, et pour avoir l'air d'une dame, ce qui fut une révélation pour Bon Papa. Ce cher grand-père, étonné par ma grâce de femme du monde, me jetait parfois des regards où une vague inquiétude se mêlait à une légitime satisfaction.

C'est que je n'ai pas pour rien passé hier une partie de la journée avec les Fondanèse! J'avais observé Marie-Luce, sa manière de tenir ses mains, de tourner sa tête, de regarder entre ses cils, et d'appuyer son coude sur le bras du fauteuil; alors, ce matin, je m'étais exercée dans ma chambre, et les Mireval arrivaient juste à point pour profiter de ma science nouvelle.

Laissons les deux pères parler agriculture et politique, Gérard et moi nous commençons une bonne petite conversation. Il me demanda si je jouais toujours du piano, et quand j'avais vu Maxime de Castelmöet. Il parut très intéressé par mes récits sur la famille de Fondanèse. Pour corser mes paroles, j'exagérai encore la beauté de Marie-Luce et l'amabilité de Tancredé ainsi que mon importance à Chassebois, et j'ajoutai, pour le convaincre de ce dernier point:

— On a tellement insisté pour m'avoir encore aujourd'hui, que j'ai dû promettre d'y retourner cette après-midi!

(A SUIVRE.)

(Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.)

# CINEMA PALACE

Du 21 au 27 décembre 1923, SPECTACLE DE GRAND GALA

Actualités mondiales - Ciné Journal suisse les deux meilleurs journaux d'informations  
**CHARLOT - RIO-JIM - WALLACE REID - VON STROHEIM, etc., dans**

## AMES A VENDRE

la plus étourdissante fantaisie cinématographique. *Quelque chose de pas encore vu !!! Des révélations sensationnelles sur la vie intime des célèbres étoiles de l'écran à Los Angeles.*

Le nouveau film des élégances parisiennes

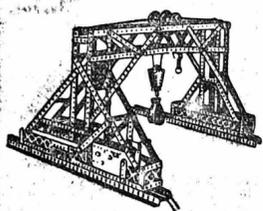
## Le Fils prodigue

interprété par JEANNE HELBLING, ANDRÉ LUGUET. Modèles des Maisons Decroll, Martial et Armand, Philippe et Gaston, Lewis, Cora Marson, Thebaut etc.

Attention ! Dimanche 23, Noël 25, Spectacle permanent dès 14 heures

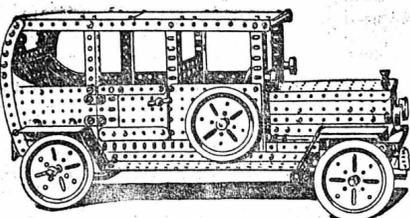
# MECCANO

La Mécanique pour tous



EST LE CADEAU PRÉFÉRÉ DES GARÇONS CELUI DONT LE SUCCÈS VA GRANDISSANT

**AUX „NOUVELLES GALERIES”  
 G. BERNARD, NEUCHÂTEL**



vous trouverez toujours les assortiments complets en boîtes et pièces détachées, ainsi que toutes les nouveautés «MECCANO»

Le nouveau concours «MECCANO» est ouvert à tous ceux qui le possèdent. - Demandez les feuilles d'inscription et participez à cette intéressante compétition.

### Epicerie Centrale et „Au Negro”

Seyon 14 et Grand Rue 1a

Grand choix en Caissons de cigares et cigarettes et articles pour fumeurs dans tous les prix  
 Chocolats en boîtes fantaisie  
 Thés fins - Biscuits fins  
 Vins fins, etc.

Escompte N. et J. 5 %  
 Rabais sur commandes importantes  
 TÉLÉPHONE 14 84  
 SE RECOMMANDER L. MATTHEY-DE-L'ÉTANG

### Librairie-Papeterie

**James Attinger**

Rue St-Honoré 9 - Pl. Numa Droz  
 NEUCHÂTEL

- Bruce, l'assaut du Mont-Everest en 1922 . . . 12.-
- Colonel Meynier, Les conquérants du Tchad . . . 3.-
- Harriet et Andoin, La Ire traversée du Sahara en automobile . . . 4.-
- Celarié, Un mois au Maroc . . . 6.-
- P. Henry-Bordeaux, Sur la route de Palmyre . . . 2.-
- Y. Brémond, Paris, notre grand'ville . . . 5.40
- Derenne, La chauve-souris . . . 2.70
- R. de Traz, Dépaysements . . . 2.70
- Goussot, Précis de photo-aérienne . . . 4.80
- Mme Curie, Radioactivité phénomènes connexes . . . 1.40
- Annuaire de la T. S. F. (cinq années) . . . 12.-
- Schvyns, La philosophie d'E. Bonhoeffer . . . 4.-
- Marcel Kurz, L'Olympe, avec panoramas, planches et cartes . . . 45.-
- Houffret, Mme. Un livre de chez nous . . . 4.50
- Westphal, A. Les prophètes, 2 vol., en souscription . . . 14.-
- Borle, Mlle M. Gazouillis d'enfants . . . 3.75
- Siek, Mathilda Wrede, traduit par M. le pasteur E. Morel . . . 4.50
- Lagerlöf, Le monde des trolls . . . 2.80
- Ramuz, Passage du poète . . . 5.-
- Vallotton, Sur le roc . . . 4.50
- Deslandes, Les contes de la bonne année . . . 4.75

### Vente de meubles d'occasion

soit : douze lits complets, en bois et en fer, Louis XV et autres, douze tables de nuit, des commodes, des tables rondes ou carrées, une table à jeu incrustée métal, un joli salon Louis XV, sculpté, une bibliothèque en chêne, un salon noir, incrusté métal, un dressoir en acajou, avec métal, un fauteuil Voltaire, un fauteuil pour dit confortable, une chaise-longue, des canapés divers, deux dessertes de salle à manger, un bureau ancien à trois corps, une table ovale Louis XVI (ancienne), une peinture de Bachelin, d'autres peintures et tableaux, un bureau-secrétaire droit, en noyer poli, deux bureaux de dame, des chaises diverses, une armoire double en noyer, un calorifère en catelles, un potager, une cuisinière, des étagères, de la literie, des gravures dont plusieurs de Neuchâtel, ainsi que quantité d'autres articles, chez M. MEYRAT, Neuchâtel 5.

### L'Almanach du Montagnard

pour 1924, contient de fort belles illustrations, des histoires de chez nous, un tableau d'armoiries de familles... et 140 francs de primes aux lecteurs. En vente dans les librairies et chez les éditeurs :

Imprimerie Sauser, Chaux-de-Fonds  
 franco contre versement de fr. 0 85 au compte de chèques IVb 180

**Chaussures de haute qualité**

CHAUSSURES  
**J. Kurth**  
 Neuchâtel  
 Place de l'Hôtel de Ville

VIN DE NEUCHÂTEL extra, blanc 1922 en bout.  
 VIN DE NEUCHÂTEL extra, rouge 1922 en bout.  
 à vendre en grandes quantités et bas prix, gros et détail, caissettes de réclame et échantillons de 4 bouteilles.  
 Fréd. Meier-Charles, encaveur-prop. La Coudre (Neuchâtel).

Véritable Remède de la Famille  
 LES  
**PASTILLES VALDA**  
 sont indispensables à l'ENFANT qui part pour l'école, au VIEILLARD qui sort prendre l'air, aux GRANDES PERSONNES qui se rendent à leurs occupations  
**pour PRÉSERVER LEURS ORGANES RESPIRATOIRES ou pour SOIGNER** les Rhumes, Maux de Gorge, Laryngites, Bronchites, Grippe, Influenza, Asthme, Emphysème, etc.,  
**MAIS IL FAUT AVOIR BIEN SOIN DE** n'employer que Les Pastilles VALDA véritables vendues seulement en BOÎTES de 1.75 portant le nom  
**VALDA**

**Cadeaux utiles**

**Services de table Déjeuners**  
 porcelaine et faïence décorées

**Aux Magasins Besson & Sollberger**  
 Place du Marché 8 - Neuchâtel

**si vous avez froid aux pieds**  
 Préservez-vous donc au moyen de bons bas, chaussettes et guêtres que vous trouverez le plus avantageusement

**AU SANS RIVAL Neuchâtel**

<b>Bas laine tricotés, côte 1x1</b> laine bonne qualité, tricot serré, en noir et cuir.		<b>Bas de laine cachemire, pour dames,</b> excellente qualité, noir ou couleurs,	
Grandeur	2 3 4 5 6 7 8 9 10	la	2.95 3.50 3.95 4.50 4.95 5.95
la paire	1.50 1.75 1.95 2.25 2.50 2.95 3.25 3.50 3.95	paire	
<b>Guêtres pour dames et enfants</b> pure laine, tricot serré, en blanc, beige, chamois ou noir,		<b>Bas pour dames, coton qualité forte</b> Nous tenons un assortiment spécial de qualités lourdes et chaudes en coton fort ou macco épais, recommandées aux personnes ne pouvant supporter la laine.	
Grandeur	2 3 4 5 6 7 8 9	Fort coton, solides, noir grand teint, à couture, hauts talons, semelles et bouts renforcés, maille serrée, à	1.95
la paire	2.75 3.25 3.75 4.25 4.75 5.25 5.75 5.95	Trois qualités très avantageuses, durables à l'usage et choisies pour la saison, avec couture, très solidement renforcées, beau noir diamant, à	2.25 2.50 et 2.75
<b>Chaussettes pour Messieurs</b> très bonne laine, gros tricot, . . . . . la paire		Le vrai bas d'hiver, coton forte qualité, extra solide, maille serrée, avec couture et diminutions, bien renforcé, à	
qualité extra, très bonne laine . . . . . la paire		2.95	
<b>Chaussettes fines</b> laine couleurs fantaisie unies . . . . . la paire		Bean macco, très souple et élastique, forme jambe, à couture, noir diamant, hauts talons, semelles et bouts renforcés	
très belle laine cachemire, jolies teintes, gris et beige . . . . . la paire		3.50	
très bonne qualité, fantaisie à carreaux belles nuances . . . . . la paire		3.50	
<b>Voyez nos qualités de Gants pour dames et messieurs. grand choix en jersey, laine et imitation de peau de Suède. Envois au dehors par retour</b>			

### Biscotins aux amandes

Dessert préféré

Magasin Ernest Morhier

**FIL ALLUMEUR**  
 pour bougies de Noël

**GERBES DE NOËL**

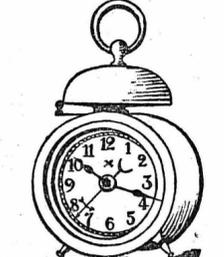
DETAIL: Magasin de fleurs BENKERT & FILS, Place du Port  
 GROS: PETITPIERRE FILS & Co, Sablon - Neuchâtel

### Aménagements Guillard

Etoile 23 - Téléph. 558.

### Meubles neufs et d'occasion

Achat - Vente - Echange  
 Maison fondée en 1895



Réveils bonne qualité garantis. Prix avantageux. Formes et grandeurs diverses. Cadrons avec radium rendant l'heure visible dans l'obscurité.  
 MAGASIN D'HORLOGERIE  
 Avenue de la Gare 3  
 Vis-à-vis Collège des Terreaux  
**D. ISOZ, Neuchâtel**

- Morilles sèches
  - Champignons secs
  - Champignons de Paris en boîtes
  - Champignons des Alpes en boîtes
  - Chanterelles en boîtes
  - Haricots secs
  - Haricots en boîtes
  - Pois en boîtes
  - Asperges en boîtes
  - Tripes en boîtes
  - Conserves de poissons très grand choix
  - Vins fins
  - Liqueurs fines
- ZIMMERMANN S. A.

Pour couvrir et blanchir vos dents, employez la poudre noire "EKUMA"  
 du Dr-méd. Proleswerk Neuchâtel. P 227 N  
 En vente partout

### Demandez à l'Epicerie Porret

rue de l'Hôpital

### Zwiebaks au malt et Petits beurrés KOHLER

de Valangin

**BOUCHERIES - CHARCUTERIES BELL**

**BAISSE DE PRIX Veau**

Poitrine	} le 1/2 kg. à fr. 1.40
Jarret	
Collet	
Gras d'épaule	} 1.65
Sous l'épaule	
1rs côtelettes	} 1.90
Epaule épaisse	
Cuissot, filet	} 1.-
Tête blanchie	
Pieds	-60

MÉNAGÈRES, PROFITEZ!

Par la présente, j'ai l'avantage de vous informer que j'ai repris

### r'Epicerie, Fausses-Brayes 14

Bien assorti en marchandises de première fraîcheur et qualités irréprochables, je m'efforcerais de donner pleine satisfaction aux personnes qui voudront bien m'honorer de leur confiance.  
 Vin blanc Neuchâtel à fr. 1.20 la bouteille  
 Service d'escompte J. & N. Se recommande, J. Richter-Roulin.

Dès vendredi le 28 **A L'APOLLO**

# LE ROMAN D'UN ROI

Drame des plus grandioses et extraordinaires, en 7 actes

POLITIQUE

France

M. Poincaré avertit le Sénat

PARIS, 22. — Le « Matin » publie l'information suivante : M. Poincaré devant se rendre vendredi devant la commission spéciale du Sénat pour exposer le point de vue du gouvernement sur la réforme électorale.

Le « Matin » ajoute que quoique la commission du Sénat paraisse décidée à faire une manifestation très nette en faveur du scrutin d'arrondissement, le maintien du statu quo est plus probable que jamais.

Un premier vote de confiance

PARIS, 23 (Havas). — La Chambre a repris la discussion de l'indemnité de vie chère aux fonctionnaires. M. Lebas ayant proposé qu'un tiers de la commission de placement du personnel soit composée de fonctionnaires, M. Poincaré a refusé cette proposition.

L'amendement de M. Lebas est repoussé par 392 voix contre 169.

Un second vote

PARIS, 23 (Havas). — Au cours de la séance de nuit, la Chambre a repoussé par 399 voix contre 211 la disjonction des deux articles de la loi des finances relative à l'indemnité de cherté de vie aux fonctionnaires.

M. Poincaré avait précisé auparavant que cette disjonction était repoussée par le gouvernement et qu'il posait la question de confiance.

La Chambre a voté le projet du gouvernement maintenant l'indemnité de cherté de vie aux fonctionnaires à 720 francs plus diverses indemnités pour charges de famille, au lieu des 1800 francs demandés.

Le discours de M. Poincaré jugé à Berlin

BERLIN, 23 (Wolff). — Le discours prononcé vendredi à la Chambre française par M. Poincaré, est l'objet de la pleine désapprobation de la part des milieux gouvernementaux du Reich.

Allemagne

Les ambassadeurs à désigner

BERLIN, 23 (Wolff). — Le journal « Die Zeit » croit savoir que M. Poincaré a pris position à l'égard de la proposition du gouvernement tendant à la nomination d'un ambassadeur à Paris.

COURRIER FRANÇAIS

(De notre corresp.)

Dans l'engrenage

PARIS, 22. — La commission des réparations vient de prendre deux décisions du plus haut intérêt. Elle avait été saisie, comme vous le savez, d'une demande allemande tendant à permettre au Reich de contracter un emprunt de secours.

La requête présentée par les Allemands invoquait les articles 248 et 251 du traité de Versailles. Je vous ai toujours dit que ce traité était encore bien plus préjudiciable à la France qu'à l'Allemagne.

Au lieu de cela, qu'arrive-t-il maintenant ? La C. d. R. a pris deux résolutions. La première décide de laisser aux gouvernements le soin de fixer si l'hypothèque peut être levée.

Car la seconde résolution de la C. d. R. décide en effet de réclamer d'urgence au comité des garanties un rapport sur la situation alimentaire de l'Allemagne.

Le professeur Kleiné avait été chargé avant la guerre, d'étudier la maladie du sommeil en Afrique orientale allemande. Il a pu dès lors reprendre ses travaux, et après deux années passées dans différentes parties de l'Union sud-africaine, de la Rhodésie et du Congo, il est revenu avec la certitude que le remède était trouvé.

Suivant le professeur Kleiné, le Bayer 205 l'emporte de beaucoup en efficacité sur l'atyl et tous autres remèdes. Sur 95 cas traités, il n'a perdu que deux malades, mais ceux-ci se trouvaient dans le troisième stade de la maladie, où le système nerveux est atteint.

Le président de la Reichsbank

BERLIN, 23 (Wolff). — Le cabinet du Reich, à l'unanimité, a donné son approbation à la nomination de M. Schacht comme président de la Reichsbank.

Le président du Reich, conformément à la proposition du Reichsrat, a nommé M. Schacht président de la Reichsbank ; M. Schacht conservera ses fonctions de commissaire de la monnaie du Reich.

Ludendorff surveillé

BERLIN, 23 (Wolff). — Au vu de Munich aux journaux que la surveillance exercée sur le général Ludendorff a été resserrée. Un certain nombre de personnes qui avaient demandé l'autorisation de lui rendre visite, en ont été empêchées.

Un grand nombre d'arrestations ont été opérées récemment à Munich, Rosenberg et dans d'autres villes de Bavière. Hitler est également sévèrement surveillé.

Grèce

Appel à M. Venizelos

ATHÈNES, 23 (Havas). — Le gouvernement a télégraphié samedi après midi à M. Venizelos le conseil de revenir en Grèce avant la réunion de l'Assemblée nationale.

La presse se réjouit de cette invitation et est persuadée que M. Venizelos acquiescera au désir de la nation toute entière.

Mexique

Les concessions de pétrole

WASHINGTON, 22 (Havas). — Le représentant aux Etats-Unis du chef révolutionnaire mexicain de la Huerta a reçu l'ordre d'informer la presse américaine et les personnes intéressées à l'extraction et au commerce du pétrole que le président Obregon s'efforcera d'obtenir de l'argent au moyen d'un emprunt gagé sur des concessions pétrolières.

D'autre part, une décision de la Huerta agissant comme chef du gouvernement mexicain répudie d'avance toutes les concessions présentes et à venir, ajoutant qu'un pareil emprunt serait considéré comme une preuve de partialité à son encontre.

Nouvelles contradictoires

LONDRES, 23. — Le consul général du Mexique à Londres informe l'agence Reuter qu'il a reçu de son gouvernement un télégramme dont voici la traduction :

Les troupes fédéralistes ont occupé San Marco et se préparent à continuer leur avance sur Vera-Cruz. Les troupes gouvernementales opèrent aussi contre Puebla et avancent sur Guadaluajara. Le reste du pays est dans le calme complet.

MEXICO, 23 (Havas). — Les fédéraux se sont embarqués de Puebla, le 21 décembre, après un combat dans lequel les aviateurs ont coopéré à l'attaque. Le général Castros, qui dirigeait la défense, a été blessé.

La charité à l'Allemagne ?

( Gazette de Lausanne )

Le petit plaidoyer prononcé au Conseil national par cet homme habile et si séduisant qui a nom Robert Forrer a été suivi, on le sait, de l'acceptation d'un « postulat » invitant en substance le Conseil fédéral à encourager par des crédits supplémentaires les œuvres de jeunesse des pays particulièrement éprouvés par la guerre.

L'argumentation du dit M. Forrer a paru fort discutable à beaucoup de citoyens. Voici qui va les désillusionner plus encore. En effet, la « Nieuwe Rotterdamse Courant » nous apprend qu'il y a à Amsterdam quinze banques allemandes dont la tâche « consiste en l'administration et au placement des capitaux transférés en Hollande... »

En ce qui concerne le pacte de garantie, le rapport relève que la réponse du Conseil fédéral à la « petite question » présentée par M. Sella, conseiller national, de Liestal, a montré que l'acceptation d'un traité d'aide mutuelle dans la forme discutée par l'assemblée de la S. d. N. n'aurait pas en ligne de compte pour la Suisse.

Une convention austro-suisse. — Une convention vient d'être conclue entre la Suisse et l'Autriche au sujet du traitement réciproque des chômeurs. Chaque Etat assure aux ressortissants de l'autre Etat résidant sur son territoire le bénéfice de l'égalité de traitement avec ses propres ressortissants.

La neige. — On signale sur tout le plateau de formidables chutes de neige. Tous les trains des C. F. F. et des compagnies secondaires ont circulé samedi avec de gros retards. Un train de voyageurs sur la ligne Lausanne-Neuchâtel est resté dans les neiges pendant 45 minutes entre Concise et Vaumarcus.

Après cela, on jugera que notre Parlement a mis quelque hâte à céder aux accents mélodieux de M. Forrer. Un peu de réflexion eût été profitable au contribuable suisse, car, en définitive, c'est lui qui paiera.

ÉTRANGER

La maladie du sommeil vaincue. — Le professeur Kleiné avait été chargé avant la guerre, d'étudier la maladie du sommeil en Afrique orientale allemande. Il a pu dès lors reprendre ses travaux, et après deux années passées dans différentes parties de l'Union sud-africaine, de la Rhodésie et du Congo, il est revenu avec la certitude que le remède était trouvé.

Suivant le professeur Kleiné, le Bayer 205 l'emporte de beaucoup en efficacité sur l'atyl et tous autres remèdes. Sur 95 cas traités, il n'a perdu que deux malades, mais ceux-ci se trouvaient dans le troisième stade de la maladie, où le système nerveux est atteint.

des animaux inoculés au Bayer 205 sont restés immunisés pendant plusieurs mois après avoir pénétré dans des districts infestés par la tsé-tse et ils ont pu être abattus pour la consommation.

La danse à l'église. — L'évêque de New-York, M. Manning, a sommé de comparaître devant lui M. William Norman Guthrie, recteur de l'ancienne église de Saint-Marc, et, avec lui, tout son conseil de paroisse s'expliquant au sujet de services récemment introduits dans lesquels un certain nombre de « danseurs grecs » ont figuré, par danses symboliques et pieds nus, la naissance et les progrès de l'âme humaine.

SUISSE

Le conseil d'administration des C. F. F. — Le Conseil fédéral a constitué comme suit, vendredi, le conseil d'administration des C. F. F. : Winterthur, vice-président, avocat et conseiller national Emile Gaudard, Vevey ; membres, MM. Bener, ingénieur, directeur des chemins de fer rhétiques, Coire ; ingénieur A. Bonzanigo, à Bellinzone ; conseiller national Robert Bratschi, secrétaire central de la Fédération suisse des cheministes, à Berne ; conseiller national Calame, Neuchâtel ; Haeblerlin, industriel à Wattwil ; conseiller national Klöti, Zurich ; professeur Laur, Brugg ; Albert Lombard, banquier, Genève ; conseiller aux Etats Räber, Kunscham-Righi ; ingénieur Rothpletz, Berne ; W. Sängler, président de la Banque cantonale bernoise, Bâle ; conseiller d'Etat Antoine Schmiel, Frauenfeld ; conseiller national H. Walther, Lucerne.

Le Conseil fédéral a élu au conseil du 1er arrondissement : MM. Choquard, conseiller national, Porrentruy ; de Martines, mécanicien aux C. F. F., Genève ; conseiller national Grand, Romont ; conseiller national Paul Maillefer, à Lausanne ; Piquet, industriel, au Locle ; conseiller national H. Sella, Zermatt.

La Suisse et la S. d. N. — Le rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur la quatrième session de l'Assemblée de la S. d. N. relève que cette session s'est trouvée placée devant des travaux dépassant le cadre administratif et politique habituel.

En raison de la tournure qu'avaient pris les événements et partant la situation internationale pendant la période qui précéda l'ouverture de la session, la question se posait de savoir si la S. d. N., organisme destiné à servir dans des moments graves la cause de la conciliation, de l'apaisement des esprits, ne devait pas intervenir à cette occasion.

Le fait que le conflit gréco-italien, qui pendant un certain temps, a obscurci l'horizon politique de l'Europe et qui a été résolu dans un laps de temps relativement court, est, ainsi qu'avant tout à ce qu'une grande partie des délibérations du Conseil de la S. d. N. ont été rendues publiques et du fait aussi que la liaison entre l'organe exécutif de la S. d. N. et l'Assemblée de la S. d. N. a été constamment maintenue.

En ce qui concerne le pacte de garantie, le rapport relève que la réponse du Conseil fédéral à la « petite question » présentée par M. Sella, conseiller national, de Liestal, a montré que l'acceptation d'un traité d'aide mutuelle dans la forme discutée par l'assemblée de la S. d. N. n'aurait pas en ligne de compte pour la Suisse.

Une convention austro-suisse. — Une convention vient d'être conclue entre la Suisse et l'Autriche au sujet du traitement réciproque des chômeurs. Chaque Etat assure aux ressortissants de l'autre Etat résidant sur son territoire le bénéfice de l'égalité de traitement avec ses propres ressortissants.

Le recensement de notre population, opéré ces jours, donne le résultat suivant : habitants 620, diminution de 40 sur 1922. Ce très regrettable affaïssissement s'explique ainsi : naissances inférieures de 4 aux décès, dépeuplement signalé ici déjà de notre orphelinat, enfin éparpillement de notre jeunesse par suite des conditions actuelles du travail.

Notre Conseil général a adopté jeudi le budget communal de 1924, établi avec grands soins par le Conseil communal et revu par la commission spéciale. Disons d'emblée que ce budget se présente d'une façon beaucoup plus réjouissante que les précédents.

Après l'adoption du budget, le Conseil a eu la satisfaction d'enregistrer une agréable nouvelle relative à nos captages d'eau. Sauf alicés toujours possibles dans une entreprise de cette nature, il apparaît que le but cherché serait tout proche ! Quel beau cadeau de l'an ce serait pour notre localité !

Un accident s'est produit sur la route d'Uetendorf, près Thoun. Un motocycliste, M. Hans Wenger, âgé de 32 ans, est entré en collision avec un auto-camion. M. Wenger a passé sous les roues de derrière du camion et a subi des blessures si graves qu'il a succombé avant l'arrivée d'un médecin. Le malheureux laisse une femme et trois enfants.

FRIBOURG. — La chambre des mises en accusation a décidé que Nicolet, auteur des malversations de Morat, a commis son crime en qualité de fonctionnaire public et l'a renvoyé devant la cour d'assises du troisième cercle, présidée par le colonel Spycher.

BALE-VILLE. — Samedi matin, un incendie a éclaté dans les locaux occupés par le greffe du tribunal, à la Baumleingasse. Les pompiers ont réussi à se rendre maîtres du sinistre avant que les flammes eussent gagné les bâtiments adjacents. Il paraît que de nombreux dossiers ont été détruits.

ZURICH. — Une récompense de 20,000 fr. est offerte à quiconque fournira aux autorités des informations permettant de découvrir l'auteur du vol de 120 mille francs de bijoux commis le 10 décembre dernier, dans un hôtel zuricois et de rentrer en possession des objets volés.

GENÈVE. — Le gouvernement bernois vient d'accorder officiellement aux autorités judiciaires genevoises l'extradition du jeune Troesch, actuellement détenu à Thoun, qui assassina, comme on le sait, à Genève, le chauffeur de taxi Duchêne. M. Brunet, avocat du meurtrier, va réclamer l'examen mental de son client.

Un terrible accident est survenu, vendredi, vers 16 h., à la gare de Cornavin. Un employé aux C. F. F., M. Emmanuel Grin, né en 1891, à Meyrin, célibataire, Genevois, était occupé à enlever la neige sur les « boyaux de raccords » à l'avant d'un wagon. A ce moment arrivait une locomotive, conduite par le mécanicien Lenz, venant pour accrocher le wagon. M. Grin prit peur et tenta de s'échapper. Il n'eut pas le temps et fut atteint et serré entre deux tampons. L'employé, qui n'avait pas perdu connaissance, fut relevé par des camarades qui le placèrent sur une civière et le transportèrent en hâte à l'infirmerie de la gare, où il mourut quelques minutes après son arrivée.

VAUD. — Après des débats qui ont duré plusieurs mois, et qui ont donné lieu à de nombreux incidents, renvoi d'audience, expertise et contre-expertise, le tribunal de Lausanne a condamné pour trafic de stupéfiants le pharmacien René Mamie, à 15 jours de prison, 1000 fr. d'amende et six dixièmes des frais ; un autre pharmacien, Frédéric Michaux, à 500 fr. d'amende et six dixièmes des frais et le docteur Camp à 1000 francs d'amende et un dixième des frais.

Samedi après midi, aux environs de quinze heures, à la gare du Flon, à Lausanne, quelques ouvriers du Lausanne-Ouchy, parmi lesquels se trouvait le mécanicien E.-A. Epitoux, travaillaient aux abords immédiats d'un souterrain situé près du quai d'arrivée de la petite « ficelle », souterrain par lequel la compagnie du L.-O. introduit des pièces de fer destinées à sa machinerie qui est en sous-sol. Ayant probablement glissé ou fait un faux pas, le mécanicien Epitoux fut précipité dans le vide et fit une chute de plusieurs mètres. Des secours furent immédiatement organisés. Le malheureux travailleur fut relevé et on constata qu'il portait une profonde blessure à la base du crâne. Il avait été tué sur le coup.

A Treytorrens, près Payerne, samedi 8 décembre, M. Louis Jaquier, aubergiste, en allant à dépeupiler une vache qui fut reconnue plus tard atteinte du charbon se fit à la main une blessure qui, aux débuts, parut insignifiante, mais qui s'aggrava bien vite. Transporté à l'hôpital, Louis Jaquier, malgré tous les soins, y a succombé lundi soir.

REGION DES LACS

Bienne. — Le pasteur Absenger, victime de l'accident que nous avons relaté samedi, est mort ce matin-là, à 7 h. 30, à l'âge de 61 ans. M. Absenger a desservi la paroisse catholique-chrétienne de Bienne pendant de nombreuses années et était très estimé de ses paroissiens.

CANTON

Les Bayards (corr.). — Le recensement de notre population, opéré ces jours, donne le résultat suivant : habitants 620, diminution de 40 sur 1922. Ce très regrettable affaïssissement s'explique ainsi : naissances inférieures de 4 aux décès, dépeuplement signalé ici déjà de notre orphelinat, enfin éparpillement de notre jeunesse par suite des conditions actuelles du travail.

Notre Conseil général a adopté jeudi le budget communal de 1924, établi avec grands soins par le Conseil communal et revu par la commission spéciale. Disons d'emblée que ce budget se présente d'une façon beaucoup plus réjouissante que les précédents.

Après l'adoption du budget, le Conseil a eu la satisfaction d'enregistrer une agréable nouvelle relative à nos captages d'eau. Sauf alicés toujours possibles dans une entreprise de cette nature, il apparaît que le but cherché serait tout proche ! Quel beau cadeau de l'an ce serait pour notre localité !

On remarque dans nos régions une activité toute particulière dans le commerce du bétail. Le trafic est intense et l'on revient tout doucement à voisiner avec les prix fantastiques de naguère.

Après rapport de M. Henri Veluzat, président de la commission des comptes, le projet du Conseil communal est adopté tel qu'il est présenté.

Les recettes s'élevaient à 75,269 fr. 28, les dépenses sont de 75,767 fr. 10 ; le déficit présumé est de 497 fr. 82.

La situation se présente d'une façon normale et si le but proposé par le Conseil communal de trouver un supplément de recettes tout en réduisant les dépenses dans de justes proportions est atteint, la prudence restera la ligne de conduite de nos autorités.

AVIS TARDIFS

315 visiteurs

ont été étonnés de voir ce qu'on fabrique dans notre ville, à l'Exposition L. GAUTHIER, graveur, Ecluse 29, NEUCHÂTEL, du 15 au 31 DÉCEMBRE. Entrée libre. Occasion pour cadeaux, ventes, etc.

D<sup>r</sup> Pettavel

ne recevra pas aujourd'hui et mercredi

TOURNEE CH. BARET

CE SOIR, à 20 h. 30, LA ROTONDE, NEUCHÂTEL. Le grand succès de rire

Le traité d'Auteuil

Pièces en 3 actes, de M. Louis VERNEUIL. Prix des places : 4 fr. 40, 3 fr. 20, 2 fr. 20. Location chez Fetsch et à l'entrée.

Arbre de Noël

de la Musique des Armourins. MERCREDI 26 DÉCEMBRE au CINÉMA PALACE. Prix des places : Fr. 1.50, 1.— et 50 c.

Portes 15 h. 30. Programme 15 h.

Etat civil de Neuchâtel

Promesse de mariage

Jean-Léon Mühlmann, maître boulanger, et An-gèle-Marie Gendre, lingère, les deux à Neuchâtel.

Naissances

17. Sylvia, à Robert-Albert Simond, jardinier, et à Bertha Combridge. 18. Nelly-Odette, à Charles-Louis Streit, employé à la consommation, et à Florence-Joséphine Lambert.

Cultes du mardi 25 décembre

10 h. Temple du Bas. Prédication et communion. M. Ed. MONNARD. 14 h. 1/2. Temple du Bas. Prédication des jeunes filles, M. A. LEQUIN. 17 h. précises. Temple du Bas. Fête du catéchisme.

Paroisse de Serrès

9 h. 45. Culte av. communion. M. Fernand BLANC. 17 h. Arbre de Noël des élèves du collège.

Deutsche reformierte Gemeinde

9 Uhr. Schlosskirche. Predigt mit hl. Abendmahl u. Chorgesang. Pr. BERNOLLI. (Kol-lekte Gemeindefonds.)

ÉGLISE INDÉPENDANTE

10 h. Culte. Grande salle. M. PERREGAUD. 10 h. 1/2. Culte avec Ste Cène. Collégiale. M. F. de ROUGEMONT.

Chapelle de l'Ermitage

10 h. Culte avec Ste Cène. M. DUPASQUIER. 10. Deutsche Methodistenkirche (Beaux-Arts 11) Morgens 9 1/2 Uhr. Predigt. A. LIENHARD. Nachmittags 4 Uhr. Christbaumfeier der Sonntagsschule.

English Church

10.15. Matins and H. C. Rev. and Hon. V. A. HENNIKER.

Eglise catholique romaine

Veuille de Noël. Lundi, à 24 heures. Messe de minuit et sermon. Hôpital de la Providence.

Pharmacie OUVERTE

le jour de Noël. A. BAULER, Epancheurs 11. Médecin de service d'office le jour de Noël : Demander l'adresse au poste de police communale.

Partie financière et commerciale

Bourse de Genève, du 22 décembre 1923. Les chiffres seuls indiquent les prix faits, m = prix moyen entre l'offre et la demande, d = demande, o = offre.

Table with financial data including various bank shares and interest rates.

Le dollar et Vienne (deux extrêmes) montent ensemble, modérément, et toute la cote est en baisse. Paris en record misérable. Bourse mal impressionnée par l'effondrement du Paris. Sur 36 actions, 16 en baisse, 5 en hausse.

Engélures

Les engelures, les démangeaisons provoquées par les engelures, ainsi que tous les troubles qui peuvent en résulter, disparaissent en frottant légèrement la partie douloureuse avec la Pommade Cadum. Quelques applications vous donneront un soulagement immédiat. Bien des souffrances sont évitées en employant à temps la Pommade Cadum contre l'eczéma, les boutons, dartres, gale, éruptions, ecchymoses, hémorroïdes, urticaire, orpions, teigne, coupures, plaies, brûlures.

CINÉMA DU THÉÂTRE. Lundi et mardi. Rodolphe Valentino dans Morane le Marin. C'est un programme Paramount. Prix réduits.

**Lignières (corr.)** — Cette fois, l'hiver bat son plein. Une épaisse couche de neige recouvre tout notre plateau et l'ouvrage du triangle est défait en quelques heures par les menées que le vent accumule. Samedi, la poste de Nods à Lignières a versé deux fois et celle qui monte le matin du Landeron a eu la même mésaventure. Il n'y a, heureusement, pas eu d'accidents de personnes.

Vendredi soir, la « Feuille d'avis » n'est pas arrivée; elle n'a été distribuée que le lendemain. Ce n'est du reste pas la première fois que le paquet destiné à Lignières va se promener du côté de Bienne pour n'arriver ici que le jour suivant.

**Môtiers (corr.)** — Le Conseil général, dans sa dernière séance, a adopté le budget communal pour 1924. Il prévoit en dépenses 118,166 francs 60 c. et en recettes 115,146 fr. 85, laissant ainsi un déficit présumé de 3019 fr. 75. Le budget de 1923 accusait un déficit de 9948 fr. Il y a donc une sensible amélioration. Dans son rapport, le Conseil communal a le plaisir d'annoncer que la situation financière tend à se rapprocher de la normale.

Pour l'année 1924, il faut encore accepter les taux d'impôt de 3,50 pour mille sur les fortunes et de 2,50 pour cent sur les ressources, mais il espère bien qu'en 1925 il y aura une diminution. Les dépenses de chômage ne figurent plus que pour une somme minime en comparaison de celles des dernières années.

Par contre, les traitements des employés communaux n'ont pas été diminués en considération du coût de la vie qui tend plutôt à augmenter. La commission du budget conclut dans le rapport qu'elle a présenté par la proposition au Conseil général d'accepter le budget tel qu'il est présenté. Par contre, elle émet le vœu que le Conseil communal étudie pendant l'été 1924 la question d'un apport plus conséquent des sources pour l'alimentation en eau potable. Ce vœu et le budget dans son ensemble sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

Le Conseil général autorise ensuite le Conseil communal à accepter sous ratification du Conseil d'Etat un legs de 10,000 fr. (français) fait par M. Edouard Calame, décédé à Epinal, pour honorer la mémoire de ses père et mère, grand-père et grand-mère, qui reposent au cimetière de Môtiers. L'intérêt de cette somme servira à soulager des indigents et à la conservation des tableaux donnés par M. Calame, il y a quelques années, et qui ornent la salle du Conseil général.

Le recensement de la population de Môtiers en décembre 1923 donne les résultats suivants: les chiffres entre parenthèses sont ceux de 1922. Population totale 1067 habitants (en 1922, 1079), diminution 12. Mariés 430 (421), veufs ou divorcés 58 (62), célibataires 579 (595), sexe masculin 508 (517), sexe féminin 559 (562), Neuchâtelois 681 (620), Suisses d'autres cantons 393 (419), étrangers 38 (40), protestants 988 (991), catholiques 79 (88), horlogers 63 (57), agriculteurs 45 (46), professions diverses 383 (403), hommes astreints au service militaire 110 (109), payant la taxe 45 (46), propriétaires d'immeubles 105 (102), apprentis 23 (26), maisons habitées 143 (141), mobiliers assurés contre l'incendie 244, non assurés 36.

**La Chaux-de-Fonds** — Après une longue discussion, le Conseil a voté vendredi, le budget pour 1924 par 16 voix contre 5. Les recettes s'élèvent à 5,516,595 fr. 40, tandis que les dépenses atteignent 6,170,204 fr. 40. Le budget boucle donc par un déficit de 653,609 fr.

Vendredi après midi, le directeur des Ecoles primaires, M. Ed. Wasserfallen, et l'inspecteur scolaire M. Tuetey se sont rendus dans la classe de Mlle Guinand, qui célèbre le 30ème anniversaire de son entrée dans l'enseignement. M. Wasserfallen lui a exprimé de chaleureux remerciements et des félicitations.

**Le Locle** — Dans sa séance de vendredi, le Conseil général a accepté à l'unanimité le budget pour 1924 qui prévoit 2,793,947 fr. 35 aux dépenses et 2,339,941 fr. 45 aux recettes, laissant un déficit de 454,005 fr. 90. Le budget des services est présenté et accepté à part; il boucle par un bénéfice de 159,300 fr. 75.

Le Conseil a, en outre, accepté avec reconnaissance un legs de 20,000 couronnes soit 3000 francs suisses, fait par M. Auguste Girard, Locois d'origine, décédé récemment à Firenze (Italie).

Vendredi, à 18 heures, de gros blocs de pierre — huit à neuf mètres cubes d'un poids de 12 à 13 mille kilos — se sont détachés du haut de l'exploitation de Mme Vve A. Picard au Col-des-Roches, et sont venus rouler au travers de la route cantonale pour finir par s'arrêter, le plus gros bloc à environ un mètre cinquante du coin nord de l'immeuble Liechti, café du Jura, les autres blocs plus en arrière. On juge de l'émotion provoquée par cet éboulement chez les habitants des immeubles avoisinants. Il n'y a heureusement pas eu d'accident de personnes.

**La Feuille d'avis de Neuchâtel**  
sera servie  
**gratuitement**  
jusqu'à fin décembre, à tout nouvel abonné pour l'année prochaine.

1 an	Fr. 15.—
6 mots	> 7.50
3 >	> 3.75
1 >	> 1.50

On peut payer sans frais par compte de chèques postaux IV 178.

**NEUCHÂTEL**

Un concours utile. — On nous écrit: Les louveteaux de Neuchâtel, ces petits frères de nos écoliers, viennent de rendre — tout en s'amusant — un service obscur qu'il est intéressant de signaler.

Leur chef a eu dernièrement l'excellente idée d'organiser un concours original: il s'agissait de ramasser sur les places et les rues de la ville, et cela pendant une semaine, tous les clous, bacs de plumes, épingles, agrafes, etc. en somme tout ce qui est susceptible de crever les pneus ou de les détériorer; le louveteau qui en aurait récolté le plus serait proclamé « champion »!

C'est ainsi qu'une douzaine de petits bons-hommes se sont mis en chasse (l'un d'eux s'était même muni d'un aimant pour faciliter sa besogne) et ont réussi à recueillir des milliers d'objets piquants. Le vainqueur, à lui seul, a remis à son instructeur, les sept jours de recherches écoulés, le nombre presque incroyable de 5096 « crève-pneus »!

Ces louveteaux-là ont accompli, et largement, durant cette semaine la bonne action qu'ils s'engagent, comme les écoliers, à faire quotidiennement.

« Le traité d'Autenli » sera donné, ce soir, non au Théâtre, comme nous l'avons annoncé par erreur, mais à la Rotonde.

**La bourrasque** — La violente bourrasque de neige qui a sévi samedi, a duré de 16 à 23 heures. Rarement en ville, on a assisté à un tel spectacle hivernal. Les triangles du tram marchèrent sans interruption et une des lourdes voitures de la ligne de Boudry dérailla à Cortaillod.

Les trains sont arrivés en notre gare avec des retards variant entre 2 et 3 heures. A la montagne, la couche de neige est épaisse et il y a des « menées » de la hauteur des chalets.

Mais dimanche, la pluie transforma les rues et places du Bas en affreux méreçages qui rendirent la circulation presque impossible, aucun travail de voirie n'ayant été exécuté dimanche.

Ce matin, nouveau contraste, la neige tombe en abondance!

**Théâtre du Heimatschutz** — C'est toujours avec un très grand plaisir que nous voyons revenir en notre ville l'excellente troupe du Heimatschutz-Theater de Berne qui est, en Suisse allemande, l'équivalent du Théâtre vaudois en Suisse romande. Le spectacle que cette compagnie a donné, samedi à la Rotonde, a eu le même vif succès que tous les précédents.

« Vatter und Sohn », l'amusant acte de M. Otto von Greyerz, a été joué avec beaucoup d'entrain et infiniment d'esprit. Puisqu'il est dans les traditions du Théâtre du Heimatschutz de ne jamais nommer ses acteurs, il nous est impossible de leur adresser personnellement des compliments; aussi devons-nous nous borner à signaler que celui qui joua le rôle du pasteur Leuch, le fit avec un saveur particulière qui aura réjoui l'auteur.

Quant aux deux actes que M. Hans Zulliger a réunis sous le titre de « Unghürig », ils constituent une fort intéressante contribution à la littérature populaire du canton de Berne, grâce à son parler savoureux et aux nombreuses superstitions locales qui y sont rassemblées. La représentation en a été bonne, mais un peu inférieure aux précédentes, nous a-t-il semblé: quelques défauts de mémoire et certaines gaucheries ayant un peu nuï à l'impression d'ensemble. Pour être juste, il faut toutefois ajouter que les pièces de M. von Greyerz sont plus amusantes et conviennent mieux à la scène que celle de M. Zulliger dont il vient d'être question.

**POLITIQUE**

**Une nouvelle démarche allemande**

**BERLIN, 23.** — Le chargé d'affaires d'Allemagne à Paris a reçu des instructions pour une nouvelle démarche à faire auprès du gouvernement français. Il s'agit de continuer les négociations franco-allemandes commencées le 15 décembre, en vue de la reprise des pourparlers directs entre les deux gouvernements et momentanément interrompus par les notes française et belge.

Selon les journaux, les instructions adressées au chargé d'affaires d'Allemagne ont pour but de fixer les points sur lesquels, dans les circonstances actuelles, un échange de vues serait possible entre les deux gouvernements.

Le chargé d'affaires d'Allemagne aurait ces jours prochains, peut-être lundi déjà, un nouvel entretien avec le président du conseil français.

**Le pape s'en mêle**

**ROME, 23.** — Selon une nouvelle publiée par l'agence Infornazione, le pape aurait fait auprès de M. Poincaré, président du conseil français, une démarche afin d'obtenir du gouvernement français, pour le jour de Noël, une large amnistie en faveur des condamnés politiques de la Ruhr en même temps que la retour des expulsés dans leurs foyers.

**Chronique parlementaire**

(De notre corresp.)

**CONSEIL NATIONAL**

**BERNE, 22.** — Très brève, la séance de samedi matin était parée du charme touchant des choses qui vont bientôt disparaître.

Une rose d'automne est plus qu'une autre exquise. C'était, en effet, la dernière de cette morose année 1923, année de déceptions, de sourdes inquiétudes, de marasme, de malaise, année moins cruelle sans doute que certaines de ses devancières, mais plus triste dans sa passivité résignée. La foi en un avenir meilleur se perd.

La crise, loin de s'éteindre, semble devenir chronique. La paix n'est point encore intervenue que déjà l'on parle de nouvelles guerres possibles. De tous côtés, la méfiance, l'angoisse, la rancune. On ne sait sur qui compter. Les meilleurs amis se regardent, soupçonneux. Nulle part une entente sereine, une solide base propice à la reprise de l'existence d'antan. Au ciel n'apparaissent aucuns signes favorables.

Triste fin d'année. Mais n'assombissons point par des propos calamiteux cette veille de Noël. Peut-être que la belle parole « Paix sur la terre et bienveillance entre les hommes » se réalisera un jour, encore qu'il n'y paraisse guère pour le moment.

Le Conseil national, du moins, a fait un méritoire effort dans le sens de la pacification universelle. Car, samedi matin, il a, par gain de paix, accepté de revenir sur la confirmation, qu'il avait décidée la veille, de son vote concernant l'augmentation des subventions à l'enseignement professionnel. Le Conseil des Etats avait en effet réduit de moitié la subvention proposée, et stipulé que sa décision était irrévocable. Si le National avait fait preuve d'un semblable entêtement, que serait-il arrivé? On se le demande. Grâce à la déférence de la Chambre à l'endroit des vénérables membres du Sénat, la question ne se posera pas. Cette marque de bonne volonté a permis au National d'adopter le budget dans son intégralité. M. Schulthess a fort heureusement, telle la colombe de l'arche, apporté un rameau d'olivier en expliquant que, du moment qu'il restait encore 400,000 francs sur le crédit voté l'année dernière, et que les écoles professionnelles pouvaient pratiquer certaines économies, les améliorations que la Chambre demandait pourraient être réalisées même avec la somme réduite fixée par les Etats.

Tout est bien qui finit bien. Pendant que ses collègues terminaient leurs préparatifs de départ, M. Perrier a rapporté sur l'emploi de la dime de l'alcool par les cantons en 1921. La commission est enchantée d'apprendre que, grâce à la décision prise ces jours derniers, la Confédération pourra de nouveau mettre les cantons à même de poursuivre la lutte contre les ravages de l'alcool, et de continuer à subventionner les œuvres qui ont assumé cette noble tâche.

Les locataires virent se lever pour la défense de leur touchante cause un champion aux larges épaules et au verbe plus impératif que convaincant, M. Kaegi, socialiste zuricois. Ce brave homme voudrait des mesures de protection et des subventions pour de nouveaux immeubles. « Adressez-vous aux cantons, ce n'est pas notre affaire », lui répondit avec un grand et insolite sens du fédéralisme M. Schulthess. Tel fut point l'avis de M. Kaegi, qui régala

l'assemblée de quelques considérations personnelles. Du même coup, M. Schulthess étendit, inanimés et sanglants, sur l'herbe de la lice, les deux postulats de MM. Hoeppli et Belmont relatifs au chômage. Mais il fut grand accueilli à une proposition beaucoup plus raisonnable de M. Achille Grosperrière, qui voudrait voir le Conseil fédéral examiner comment on peut venir en aide aux ouvriers qui, âgés mais encore capables de travailler, se trouvent réduits au chômage par la crise. Ce postulat sera étudié avec l'attention qu'il mérite.

Avant de se séparer pour un trimestre, la Chambre prend connaissance de deux plats que l'on vient de déposer sur le pupitre présidentiel et qui vont mariner jusqu'à la prochaine session. Ce sont deux postulats, l'un de M. Bolle, désireux d'encourager l'organisation professionnelle, l'autre du socialiste Reinhard, qui voudrait voir l'union du fromage restituer les subventions que la Confédération lui avait allouées et qui vraiment ne se justifient pas, vu les bénéfices réalisés par cette prospère association.

Toujours amical et courtois, M. Evequez présente à ses ouailles des vœux de circonstances avant de leur donner leur envol.

Il est 10 heures. Ces messieurs des Etats ont déjà terminé depuis longtemps leur séance, qui n'a duré qu'une quarantaine de minutes.

A moins d'événements imprévus — tout est possible par les temps où nous sommes — nous n'aurons plus le plaisir de relater avant trois mois les sages propos de nos députés. Cette constatation est affligeante. Mais il faut se faire une raison.

**CONSEIL DES ETATS**

**BERNE, 22.** — M. Böhi, radical thurgovien, rapporte sur le projet d'arrêté concernant l'admission de nouveaux Etats aux conventions internationales de droit privé et de procédure civile signées à La Haye, en 1902 et 1905. Conformément à la proposition de la commission, le projet est adopté sans discussion à l'unanimité, puis on passe à la question de la réduction du minimum de peine prévu par la loi fédérale.

Le Conseil national s'étant réuni à la décision du Conseil des Etats pour les divergences du budget de la Confédération, celui-ci est adopté en votation finale.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée et la session close.

**NOUVELLES DIVERSES**

**La durée du travail** — Dimanche a eu lieu à Saint-Gall, ensuite d'un mouvement réformateur, la votation communale sur un arrêté de la municipalité visant la prolongation de la durée quotidienne du travail jusqu'à huit heures et demie en moyenne pour les catégories d'ouvriers municipaux non assujettis aux dispositions de la loi fédérale sur les fabriques. L'arrêté a été rejeté par 8584 voix contre 4455.

**Les avalanches funestes**

On annonce de Meiringen que, près de Ringenberg, une avalanche a détruit dimanche après midi une étable. Le jeune Schmicker, âgé de 17 ans, a été tué et une partie du bétail a péri.

On mande de Leysin à la « Tribune de Lausanne »:

La neige abondante qui tombe depuis mercredi dernier a causé, dimanche après midi, trois avalanches qui se sont abattues dans trois endroits différents blessant une mère et sa petite fille et occasionnant des dégâts matériels considérables.

A l'est de Leysin, dans le dernier chalet des Esserts, du côté des pentes de la Tour d'AI, habite la famille Roth, composée des parents et de trois petits enfants, âgés de 3 ans et demi et sept ans.

Vers 13 heures et quart, Mme Roth vaquait à ses occupations dans sa cuisine; sa petite fille était avec elle. Le père, lui, était à l'écurie, en compagnie de ses deux autres enfants juchés sur le foin. Lorsque l'avalanche se produisit, Mme Roth et sa fillette furent enlevées sous les décombres où elles restèrent sans connaissance. En revanche, le père put se dégager et, avec l'aide de voisins opérer le sauvetage de sa famille.

Mme Roth souffre d'une violente commotion cérébrale ainsi que d'une fracture du maxillaire supérieur; quant à sa petite fille, elle est très fortement contusionnée.

Le chalet est entièrement rasé; le mobilier détruit et les chèvres qui se trouvaient à l'écurie ont disparu dans la neige.

Des autres chalets, situés un peu plus bas, l'un a été au trois quarts démoli et l'autre complètement recouvert.

En même temps que l'avalanche des Esserts, deux autres avalanches se produisaient, l'une à l'ouest de Leysin, l'autre à l'est. La première a atteint la pension Sainte-Agnès; elle a envahi le premier étage et défoncé le rez-de-chaussée. Les malades purent être évacués par un temps épouvantable dans les hôtels voisins. L'autre s'est ruée sur l'annexe en bois de la Pension de la Dent du Midi. Passant par le premier étage, elle est descendue au rez-de-chaussée, emportant tout sur son passage. Continuant sa route, elle est allée buter contre l'immeuble La Ruhe, situé un peu au-dessous, le bloquant, jusqu'à la hauteur du second étage.

Pas d'accident de personnes à déplorer.

**Feuille d'avis de Neuchâtel**

**Abonnements pour l'étranger**

Etablis suivant les taxes postales internationales, les prix d'abonnements pour l'étranger en 1924 sont les suivants:

- 12 mois (Union postale) Fr. 46.—
- 6 > > > 23.—
- 3 > > > 11.50
- 1 > > > 4.—

Pour éviter toute interruption dans le service du journal, prière de renouveler l'abonnement par mandat postal, franco, avant le 31 décembre.

ADMINISTRATION de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL.

**Les sports**

**Football** — Le mauvais temps d'hier a empêché de jouer les cup-matches de série A prévus dans les différentes régions suisses. Seuls les matches conclus avec des équipes étrangères ont dû être joués au grand détriment des organisateurs, car le public, on le comprend aisément, fut plutôt clairsemé.

A Zurich, samedi, Youngs Fellows I, de Zurich, et M. T. K. de Budapest, font match nul, 1 à 1; hier, à Aarau, First Vienna, de Vienne, bat Aarau I, 1 à 0.

Hier également, à Mulhouse, Nordstern I Bâle bat F.-C. Mulhouse, 5 à 2, tandis qu'à Rouen, Lausanne Sports et U. S. Quévillaise font match nul, 0 à 0.

**DERNIERES DÉPÊCHES**

Service spécial de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

**Une excellente capture**

**BERLIN, 24 (Wolff).** — La police a capturé, à Glogau, un dangereux malfaiteur, le nommé Karl Scheibner, 42 ans, Berlinois.

Au dire même de sa femme et de son beau-fils, Scheibner a commis par centaines d'importants vols et effractions.

Il aurait également sur la conscience une trentaine ou une quarantaine d'attentats.

**Politique et religion en Inde**

**MAGPOUR, 24.** — Le gouvernement des provinces centrales de l'Inde a invité M. Monge, chef du parti politique Swaraj, à former un ministère. Il a décliné cette mission pour des motifs religieux.

**Le séisme colombien**

**BOGOTA, 24 (Havas).** — Une forte secousse sismique a été ressentie dimanche matin à 5 heures. La région de la Cordillère orientale a été particulièrement éprouvée. Les villages de Gachala et de Gacheta ont été partiellement détruits. On compte plusieurs morts. A Bogota, la secousse a causé quelques dégâts matériels.

A 13 heures, une autre secousse moins accentuée s'est fait sentir.

**Les taux d'intérêt**

**AARAU, 24.** — La Société de revision des banques et caisses d'épargne d'Argovie, vu la situation présente du marché financier, a fixé à 5 % le taux d'intérêt des obligations et à 4 1/4 % (au lieu de 4 %) le taux des intérêts servis pour les dépôts d'épargne; par suite, le taux d'intérêt pour les prêts déjà effectués ou à venir, est également relevé d'un quart pour cent.

Cours du 24 décembre 1923, à 8 h 1/2, du

**Comptoir d'Escompte de Genève, Neuchâtel**

Cours	Cheque	Demande	Offre
Paris	28.80	29.10	
Louvières	24.50	24.95	
Milan	24.70	25.—	
Bruxelles	25.10	25.70	
New-York	5.71	5.76	
Berlin le billion	—	3.—	
Vienne le million	80.—	83.—	
Amsterdam	217.—	217.75	
Madrid	74.50	75.25	
Copenhague	150.75	151.25	
Stockholm	101.75	102.75	
Christiania	85.—	85.—	
Prague	16.75	16.90	
Bucarest	—	—	
Varsovie le million	—60	2.25	

melleurs conditions

Mademoiselle Rosa Colin, à Palerme; Madame et Monsieur Renkewitz-Colin et leur fils, à Montreux; Monsieur et Madame Charles Colin et leurs enfants, à Serrone; Monsieur et Madame Adolphe Colin, à Serrone; Monsieur et Madame Emile Droz, à Cormondrèche; Madame Olga Wolf, à Toulouse; Madame et Monsieur Geissinger et leurs enfants, à Genève; Madame veuve Rose Bourgeois et ses enfants, à Montmolin; Madame et Monsieur Paul Girardier et leurs enfants, à Chambrelin; Monsieur et Madame Paul Bourgeois et leur fils, à La Chaux-de-Fonds; Madame Pierrehumbert et ses enfants, à Cormondrèche; Mademoiselle Marie Colin, à Vauraucourt; Madame et Monsieur Alcide Perrenoud et leurs enfants, à Seattle (Etats-Unis), ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du départ subit de leur chère et regrettée mère, grand-mère, sœur, belle-sœur et parente,

**Madame Ida COLIN**

née BOURGEOIS

enlevée à leur affection, le 21 décembre 1923.

Christ est ma vie, et la mort m'est un gain. Phil. 1, 21.

L'ensevelissement aura lieu lundi 24 décembre, à 2 heures après midi.

Domicile mortuaire: Avenue de Beauregard, Cormondrèche.

**Madame veuve Fritz COLIN**

mère de leur collègue et ami, Monsieur Charles Colin, survenu le 21 courant à Cormondrèche, Corcelles-Cormondrèche, le 22 décembre 1923.

Le Comité.

Monsieur Gustave Pingeon, à Rochefort; Monsieur et Madame René Pingeon et leurs enfants, à Corcelles; Monsieur et Madame Hilaire Haldimann et leur famille, au Locle; Mademoiselle Bertha Pingeon, à Rochefort; Madame Rose Pingeon, à Rochefort, ses enfants et petits-enfants, à Couvet et Corcelles; Monsieur et Madame Georges Girardier et leur famille, à Montezillon; Monsieur et Madame Marcel Duruz, à Genève,

ainsi que les familles Fox et Renaud, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente,

**Madame Louise-Augusta PINGEON**

née NUSSBAUM

enlevée à leur affection, à la suite d'une courte maladie, à Neuchâtel, dans sa 70ème année, le dimanche 23 décembre 1923.

Rochefort, le 23 décembre 1923.

Quoi qu'il en soit, mon âme se repose sur Dieu, ma délivrance vient de Lui.

Ps. LXII, 2.

L'ensevelissement aura lieu à Rochefort le 26 décembre, à 13 heures.

On ne reçoit pas

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame et Monsieur Georges Jacot-Landry et leur fille Esther, à Boudry, ainsi que les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de leur chère fille, sœur et parente,

**Germaine-Mélina LANDRY**

enlevée à leur affection, après une longue et pénible maladie, supportée avec résignation, à l'âge de 13 ans.

Boudry, le 22 décembre 1923.

Elle est au Ciel et dans nos cœurs. Au revoir, cher petit ange.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu le lundi 24 décembre, à 1 h. 30 de l'après-midi.

On ne touchera pas

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Messieurs les membres du Club Jurassien, section Treyvaux, sont informés du décès de

**Mademoiselle Germaine LANDRY**

filles de Monsieur Georges Jacot, petite-fille de Messieurs Louis Landry et Louis Ducommun et nièce de Monsieur Emile Frasse, membres de la section.

L'ensevelissement aura lieu à Boudry, le lundi 24 décembre 1923, à 1 h. 30.

Le Comité.

Les membres de la Société de chant L'Echo de l'Aréuse sont informés du décès de

**Germaine LANDRY**

petite-fille de Monsieur Louis Landry, président d'honneur, et sont priés d'assister à son ensevelissement qui aura lieu lundi 24 décembre, à 13 heures.

Boudry, le 23 décembre 1923.

Le Comité.

Monsieur Charles Jaquet, à La Saugue; Monsieur Marcel Jaquet, à Neuchâtel; Mademoiselle Emma Jaquet, à La Saugue; Madame et Monsieur Gustave Béguin et leur fille, à Neuchâtel; Madame Berthe Ducommun et ses enfants, à La Saugue et à Bâle; Monsieur et Madame Arnold Jaquet et leurs enfants, à Fretreules, Cornier et Llangollen (Angleterre); Madame Louise Bormand et ses enfants, à Genève et Sainte-Croix, ainsi que les familles alliées, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du départ subit de

**Monsieur Charles JAQUET**

leur cher et regrett